

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

11 N° de publication : 3 015 724

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

21 N° d'enregistrement national : 13 63100

51 Int Cl⁸ : G 06 F 21/32 (2013.01), G 06 K 9/00

12 DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 19.12.13.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 26.06.15 Bulletin 15/26.

56 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

Demande(s) d'extension :

71 Demandeur(s) : MORPHO Société anonyme — FR.

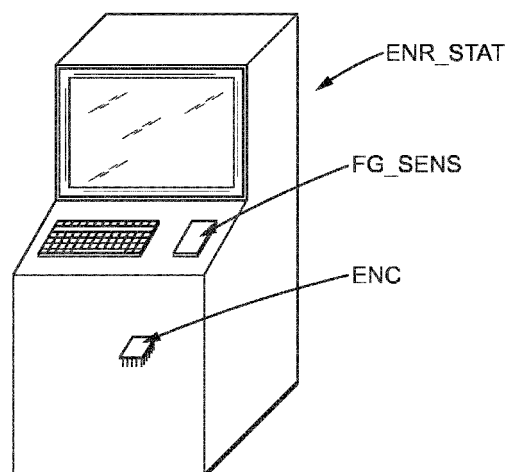
72 Inventeur(s) : BRINGER JULIEN et FAVRE MELA-
NIE.

73 Titulaire(s) : MORPHO Société anonyme.

74 Mandataire(s) : CABINET PLASSERAUD.

54 ELEMENTS SECONDAIRES DANS UN ENCODAGE DE TYPE FUZZY VAULT.

57 La description se rapporte notamment à un procédé
d'encodage d'informations représentées sous forme d'une
fonction P, et à un procédé correspondant de décodage
d'information. L'encodage comprend un encodage d'infor-
mations secondaires. Ces procédés peuvent être mis en
oeuvre dans le cadre d'un enrôlement biométrique et (res-
pectivement) d'une authentification biométrique. La descrip-
tion concerne également un dispositif électronique, un
programme d'ordinateur et un support de stockage pour la
mise en oeuvre de tels procédés.



FR 3 015 724 - A1



ELEMENTS SECONDAIRES DANS UN ENCODAGE DE TYPE FUZZY VAULT

L'invention concerne le domaine de l'encodage, et plus particulièrement celui de l'encodage de type dit « Fuzzy Vault » décrit par A. Juels et M. Sudan (A Fuzzy Vault Scheme, ISIT 2002).

Un encodage de type Fuzzy Vault est une technique de calcul sécurisé d'intersection d'ensemble qui consiste à bloquer une information secrète à l'aide d'un ensemble d'éléments tirés d'un univers public. L'information secrète est représentée par un polynôme P de degré inférieur à k sur un corps fini F_q . Au moment de l'enrôlement, le polynôme P est évalué sur les points de l'ensemble d'entrée. Cette information est ensuite noyée par du bruit.

Au moment de la vérification, si l'ensemble présenté est suffisamment proche de celui d'entrée, le polynôme P peut être retrouvé par interpolation.

Un exemple d'utilisation de l'encodage de type Fuzzy Vault est le suivant. Alice est une amatrice de films et souhaite rencontrer des personnes qui ont les mêmes goûts qu'elle. Elle encode son numéro de téléphone (donnée secrète) sur $k=14$ symboles (polynôme de degré au plus 13). L'ensemble A de ses $n=22$ films préférés sert à bloquer le schéma. Grâce au Fuzzy Vault, Bob peut débloquent le numéro d'Alice s'il fournit un ensemble B de films dont au moins $(n+k)/2=18$ sont communs avec ceux d'Alice.

Un autre exemple concerne l'utilisation de l'encodage pour des données biométriques. Il est connu d'utiliser un vecteur binaire d'un trait biométrique comme donnée servant au blocage. Par exemple le codage proposé par J. Bringer et V. Despiegel dans « Binary feature vector representation from minutiae vicinities » (BTAS 2010) permet d'obtenir un vecteur binaire de taille N fixe à partir d'une empreinte digitale. Les bits à 1 du vecteur indiquent la présence d'un représentant de voisinages de minuties dans l'empreinte, les bits à 0 indiquant l'absence du représentant correspondant. On peut ainsi décrire une authentification par Fuzzy Vault de la façon suivante.

Au stade de l'enrôlement, pour chaque élément binaire d'index i compris

entre 1 et N du vecteur binaire, si cet élément binaire est égal à 1, alors le vecteur Fuzzy Vault de taille N (et s'appuyant sur un polynôme P) est, à l'index i, égal à P(i). Sinon, il est égal à un nombre choisi aléatoirement.

5 Au stade de la vérification, on récupère un vecteur binaire censé être proche du vecteur binaire enrôlé. On extrait alors du Fuzzy Vault généré lors de l'enrôlement tous les éléments d'index i tels que le vecteur binaire censé être proche du vecteur binaire enrôlé soit égal à 1. S'il n'y a pas de fraude ni d'erreur, les éléments extraits sont des valeurs du polynôme, que l'on peut interpoler pour retrouver le polynôme, polynôme que l'on peut comparer au
10 polynôme effectivement utilisé (on peut par exemple comparer les hachés respectifs $h(P)$ et $h(P')$ des deux polynômes P et P'). Si le polynôme interpolé correspond au polynôme effectivement utilisé, l'authentification réussit, sinon elle échoue.

Cependant, il arrive que l'on dispose d'informations secondaires que l'on
15 souhaiterait intégrer à l'encodage de type Fuzzy Vault. Une solution a été proposée par Umut Uludag et Anil Jain de l'université du Michigan dans leur article de 2006 intitulé « Securing Fingerprint Template: Fuzzy Vault with Helper Data », mais n'est pas nécessairement appropriée dans certains cas. En particulier, les informations secondaires incorporées selon cette technique
20 ne sont pas intégrées de façon sécurisée dans le Fuzzy Vault.

Une autre solution du Fuzzy Vault intégrant une information secondaire a été proposée par Abhishek Nagar, Karthik Nandakumar et Anil Jain dans leur article « Securing Fingerprint Template : Fuzzy Vault with Minutiae Descriptors » de 2007.

25

L'invention vise donc à améliorer la situation.

Un aspect de l'invention concerne un procédé d'encodage d'informations représentées sous forme d'une fonction P, comprenant :

30 /a/ une obtention, par un circuit électronique d'encodage, des index

respectifs de K éléments principaux correspondant chacun à un élément d'un ensemble indexé de N éléments possibles, dans cet ensemble indexé de N éléments possibles,

5 /b/ une obtention, par le circuit électronique d'encodage, de K éléments secondaires associés respectivement aux K éléments principaux, chaque élément secondaire pouvant prendre s valeurs,

10 /c/ une génération, par le circuit électronique d'encodage, d'un ensemble indexé de R éléments encodés comprenant K éléments principaux encodés, R étant un entier compris entre $K+1$ et N, à l'aide de la fonction P et d'une fonction injective TR ayant pour ensemble de départ l'ensemble des N index de l'ensemble indexé de N éléments possibles et ayant pour ensemble d'arrivée l'ensemble de départ de la fonction P privé de l'ensemble de départ de la fonction TR, une génération de l'élément encodé d'index i de l'ensemble indexé de R éléments encodés comprenant une génération de s+1
15 composantes, à savoir :

/c1/ lorsque l'index i n'est égal à aucun des index des K éléments principaux dans l'ensemble indexé de N éléments possibles, une génération, par le circuit électronique d'encodage, de s+1 composantes simulées, et

20 /c2/ lorsque l'index i est égal à l'index d'un des K éléments principaux dans l'ensemble indexé de N éléments possibles :

/c2A/une génération, par le circuit électronique d'encodage, d'un élément principal encodé sous la forme d'une composante égale à $P(i)$ à une première position déterminée des composantes générées,

25 /c2B/une génération, par le circuit électronique d'encodage, d'une composante obtenue à partir de $P(TR(i))$ à une deuxième position déterminée des composantes générées, la deuxième position déterminée étant fonction de l'élément secondaire correspondant à l'élément principal dont l'index dans l'ensemble indexé de N éléments possibles est l'index i, et

30 /c2C/une génération, par le circuit électronique d'encodage, de s-1 composantes simulées.

Ce procédé est avantageux notamment en ce qu'il permet d'intégrer des éléments secondaires dans l'encodage, et ce en fournissant deux fois plus de valuations du polynôme P que dans le Fuzzy Vault classique (voir davantage, puisque rien n'interdit d'intégrer plus d'un élément secondaire par élément principal), ce qui améliore les performances d'authentification. Le procédé
5 fournit également plus de bruit (composantes simulées, telles que des nombres aléatoires), ce qui permet d'accroître la sécurité.

Les éléments secondaires permettent souvent une meilleure précision et permettent notamment, dans le cas d'une application à la biométrie,
10 d'améliorer les performances d'authentification.

Par exemple, dans le cadre du premier exemple de l'art antérieur évoqué précédemment, Alice peut décider d'affiner sa recherche de cinéphiles en ajoutant par exemple à chacun de ses films préférés (représentés chacun par un élément principal) un élément secondaire précisant si le film concerné fait
15 partie de ses dix films préférés. Bob peut faire de même avec sa propre liste. Un algorithme peut alors, pour chaque film en commun avec Alice, compter un certain nombre de points, et si ce film fait également partie des dix films d'Alice et de Bob, compter le double de points, le nombre total de points comptabilisés permettant ensuite de mesurer le degré d'affinité
20 cinématographique d'Alice et Bob de manière plus précise.

Dans le cadre du deuxième exemple donné (application biométrique), le codage proposé par J. Bringer et V. Despiegel dans « Binary feature vector representation from minutiae vicinities » (BTAS 2010) peut être amélioré selon la proposition de J. Bringer, V. Despiegel et M. Favre dans « Adding
25 localization information in a fingerprint binary feature vector representation » (SPIE 2011) en ajoutant à chaque élément principal (voisinage de minutie) un élément secondaire précisant l'angle de la minutie centrale du voisinage de minutie considéré. Ceci améliore l'authentification.

30 Un autre aspect de l'invention concerne un procédé de décodage d'informations représentées sous forme d'une fonction, comprenant :

/d/ une obtention, par un circuit électronique de décodage, d'un ensemble indexé de R éléments encodés,

5 /e/ une obtention, par le circuit électronique de décodage, des index respectifs de K' éléments principaux allégués, correspondant chacun à un élément d'un ensemble indexé de N éléments possibles servant à obtenir l'ensemble indexé de R éléments encodés, dans cet ensemble indexé de N éléments possibles,

10 /f/ une obtention, par le circuit électronique de décodage, de K' éléments secondaires allégués associés respectivement aux K' éléments principaux allégués, chaque élément secondaire pouvant prendre s valeurs,

/g/ une extraction, par le circuit électronique de décodage, de chaque élément encodé dont l'index dans l'ensemble indexé de R éléments encodés est égal à l'index de l'un des K' éléments principaux allégués dans l'ensemble indexé de N éléments possibles,

15 /h/ pour chaque élément encodé ainsi extrait, l'obtention par le circuit électronique de décodage, à partir dudit élément encodé, d'un premier point dont l'abscisse est l'index i dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés et dont l'ordonnée est la valeur de la composante située à une première position déterminée dudit élément encodé, et d'un deuxième point dont l'abscisse est le résultat de l'application d'une fonction injective TR
20 déterminée à l'index i dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés et dont l'ordonnée est la valeur de la composante située à une deuxième position déterminée dudit élément encodé, la deuxième position déterminée étant fonction de l'élément secondaire allégué correspondant à
25 l'élément principal allégué dont l'index i dans l'ensemble indexé de N éléments possibles est le même que l'index i dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés,

/i/ l'obtention, par le circuit électronique de décodage, d'une fonction P' décodée, par décodage des points ainsi obtenus.

30 Ce procédé de décodage est avantageux notamment en ce qu'il permet d'exploiter les éléments encodés générés selon un procédé d'encodage selon

un aspect de l'invention.

Un autre aspect de l'invention concerne un circuit électronique d'encodage (respectivement de décodage) agencé pour mettre en œuvre les
5 procédés d'encodage (respectivement de décodage) selon les aspects précités de l'invention.

Un autre aspect de l'invention concerne un programme d'ordinateur comprenant une suite d'instructions qui, lorsqu'elles sont exécutées par un
10 processeur, conduisent le processeur à mettre en œuvre un procédé selon l'un des aspects précités de l'invention.

Un autre aspect de l'invention concerne un support de stockage non transitoire lisible par ordinateur, ledit support stockant un programme
15 d'ordinateur selon l'aspect précité de l'invention.

D'autres aspects, buts et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description de quelques uns de ses modes de réalisation.

L'invention sera également mieux comprise à l'aide des dessins, sur
20 lesquels :

- la figure 1 illustre une station d'enrôlement ;
- la figure 2 illustre une station d'authentification ;
- la figure 3 illustre un élément principal correspondant à une empreinte digitale et un élément secondaire associé ;
- 25 - la figure 4 illustre un vecteur comprenant des éléments principaux et des éléments secondaires associés issus d'un enrôlement ;
- la figure 5 illustre un vecteur comprenant des éléments principaux et des éléments secondaires associés issus d'un procédé d'authentification ;

- la figure 6 illustre un vecteur comprenant un vecteur Fuzzy Vault adapté selon l'invention, issu d'un enrôlement ;
- la figure 7 illustre un vecteur comprenant un vecteur Fuzzy Vault adapté selon l'invention, issu d'un procédé d'authentification ;
- 5 - les figures 8 et 9 illustrent chacune un élément encodé selon des mises en œuvre dans lesquelles plusieurs éléments secondaires sont encodés pour chaque élément principal.

La figure 1 illustre une station d'enrôlement ENR_STAT. Il peut s'agir
10 d'un ordinateur dédié se présentant sous forme d'un kiosque. Cette station d'enrôlement comprend un capteur d'empreintes digitales FG_SENS. Les empreintes captées sont traitées par un circuit électronique d'encodage ENC. La station d'enrôlement peut être utilisée par exemple dans une préfecture, afin de programmer les données biométriques d'un porteur de document
15 officiel tel qu'un passeport électronique, une carte d'identité électronique ou un permis de conduire électronique. D'autres applications sont évidemment envisageables. La station d'enrôlement peut prendre d'autres formes. Elle est par exemple constituée d'un smart phone équipé d'un capteur d'empreinte digitale, ou encore d'un ordinateur personnel équipé d'un capteur d'empreinte
20 digitale ou d'un ordinateur personnel connecté à un lecteur d'empreinte digitale externe (qui peut par exemple être connecté via un port USB).

La figure 2 illustre une station d'authentification AUTH_STAT. Il peut
25 s'agir d'un ordinateur dédié se présentant sous forme de tablette reliée à un ordinateur PC (par exemple via un réseau informatique ou un port USB). Cette station d'authentification comprend un capteur d'empreintes digitales FG_SENS. Les empreintes captées sont traitées par un circuit électronique de décodage DEC. La station d'authentification peut être utilisée par exemple dans un aéroport, afin de vérifier les données biométriques d'un porteur de
30 document officiel (tel qu'un passeport électronique ou une carte d'identité électronique) désirant passer la frontière. La station d'authentification peut également être utilisée par exemple lors de contrôles routiers (et faire partie de

l'équipement d'une voiture de police ou de gendarmerie). D'autres applications sont évidemment envisageables. La station d'authentification peut prendre d'autres formes. Elle est par exemple constituée d'un smart phone équipé d'un capteur d'empreinte digitale, ou encore d'un ordinateur personnel équipé d'un

5 capteur d'empreinte digitale ou d'un ordinateur personnel connecté à un lecteur d'empreinte digitale externe (qui peut par exemple être connecté via un port USB). Elle peut permettre à l'utilisateur qui s'est préalablement enrôlé d'accéder à toutes sortes de services d'ordre commercial ou administratif par un mécanisme d'authentification biométrique.

10

La figure 3 illustre un élément principal VIC_i correspondant à une empreinte digitale et un élément secondaire ANG_i associé. Selon une mise en œuvre possible, lors d'un enrôlement, un circuit d'encodage ENC extrait d'une empreinte digitale une série d'éléments principaux $VIC_1 \dots VIC_K$ du type de celui

15 illustré. Chaque élément principal et notamment l'élément principal numéro i (illustré) correspond à un voisinage de l'empreinte digitale. Ce voisinage comprend un certain nombre de minuties (en l'occurrence quatre minuties m_1 à m_4). Chacune de ces minuties (représentée par un cercle) est caractérisée notamment par son orientation, identifiée par un segment radial partant de ce

20 cercle. La minutie centrale est notée m_1 . Lorsque le voisinage VIC_i considéré est enregistré, l'orientation ANG_i de la minutie centrale m_1 est considérée (selon un mode de réalisation possible) comme l'orientation du voisinage. Cette orientation est définie selon un mode de réalisation possible comme

25 l'angle ANG_i entre le vecteur $(0, -1)$ (c'est-à-dire un vecteur vertical, le long de l'axe des y , orienté vers le bas) d'un référentiel orthonormé direct centré sur la minutie m_1 et le segment radial précité de cette minutie m_1 . Bien entendu, l'angle peut également être mesuré par rapport à un vecteur horizontal le long de l'axe des x (ou par rapport à tout autre vecteur de référence).

30

La figure 4 illustre un vecteur comprenant des éléments principaux VIC_i et des éléments secondaires ANG_i associés issus d'un enrôlement. Il s'agit d'un vecteur à K éléments donc chaque élément est composé d'un voisinage

VIC_i et de l'orientation associée (ANG_i) de ce voisinage.

La figure 5 illustre un vecteur comprenant des éléments principaux VIC'_i et des éléments secondaires associés ANG'_i issus d'un procédé d'authentification. Il s'agit d'un vecteur à K' éléments donc chaque élément est composé d'un voisinage VIC'_i et de l'orientation associée ANG'_i de ce voisinage.

la figure 6 illustre un vecteur comprenant un vecteur Fuzzy Vault adapté selon l'invention, issu d'un enrôlement. Ce vecteur comprend N éléments encodés dont seulement trois sont représentés. Le premier d'entre eux est le 37^{ème} élément encodé (situé à la ligne L37) et se trouve correspondre (dans l'exemple illustré) au premier élément principal VIC₁ (il se peut que d'autres éléments principaux soient représentés sous forme encodée avant cette 37^{ème} ligne, c'est-à-dire entre la ligne L1 et la ligne L36). L'élément principal VIC₁ est encodé sous une forme E_VIC₃₇ et il est associé à s éléments secondaires encodés E_ANG_{1,37} ... E_ANG_{s,37}. Ensemble, le premier élément principal encodé E_VIC₃₇ et les éléments secondaires encodés E_ANG_{1,37} ... E_ANG_{s,37} constituent le 37^{ème} élément encodé du Fuzzy Vault. Le deuxième élément encodé représenté est le i^{ème} élément (situé à la i^{ème} ligne notée Li, i étant supérieur à 37 et inférieur à 74) et se trouve correspondre (dans l'exemple illustré) au j^{ème} élément principal VIC_j (il se peut que d'autres éléments principaux soient représentés sous forme encodée entre la 38^{ème} et la (i-1)^{ème} ligne). L'élément principal VIC_j est encodé sous une forme E_VIC_i et il est associé à s éléments secondaires encodés E_ANG_{1,i}, E_ANG_{2,i}, ... E_ANG_{f(ANGj)-1,i}, E_ANG_{f(ANGj),i}, E_ANG_{f(ANGj)+1,i} ... E_ANG_{s,i}. Ensemble, le i^{ème} élément principal encodé E_VIC_i et les éléments secondaires encodés E_ANG_{1,i} ... E_ANG_{s,i} constituent le i^{ème} élément encodé du Fuzzy Vault. Enfin, le troisième élément encodé est le 74^{ème} élément (situé à la ligne L74) et se trouve correspondre (dans l'exemple illustré) au 2^{ème} élément principal VIC₂ (il se peut que d'autres éléments principaux soient représentés sous forme encodée entre la (i+1)^{ème} et la 73^{ème} ligne ou à la 75^{ème} ligne ou aux lignes

suivantes). L'élément principal VIC_2 est encodé sous une forme E_VIC_{74} et il est associé à s éléments secondaires encodés $E_ANG_{1,74}$, $E_ANG_{2,74}$, ... $E_ANG_{s,74}$. Ensemble, le 74^{ème} élément principal encodé E_VIC_{74} et les éléments secondaires encodés $E_ANG_{1,74}$... $E_ANG_{s,74}$ constituent le 74^{ème} élément encodé du Fuzzy Vault.

La figure 7 illustre un vecteur comprenant un vecteur Fuzzy Vault adapté selon l'invention, issu d'un procédé d'authentification. Ce vecteur est similaire à celui obtenu dans le cadre du procédé d'enrôlement (figure 6) et les commentaires de la figure 6 se transposent à la figure 7.

Selon un premier mode de réalisation, un procédé d'encodage d'informations représentées sous forme d'une fonction P , comprend une obtention, par un circuit électronique d'encodage ENC, des index respectifs de K éléments principaux VIC_1 , VIC_2 , ... VIC_K , correspondant chacun à un élément d'un ensemble indexé de N éléments possibles, dans cet ensemble indexé de N éléments possibles. Selon une mise en œuvre possible, ces éléments principaux sont issus de données biométriques.

Selon une mise en œuvre possible, la fonction P est une fonction polynôme. Cependant, selon une mise en œuvre alternative, la fonction P est, par exemple, une fonction d'évaluation sur des courbes algébriques (une courbe algébrique est une variété algébrique sur un corps, dont les composantes irréductibles sont de dimension 1). Dans la suite de la description de ce premier mode de réalisation, la fonction P sera une fonction polynôme (ou, de façon plus concise, un polynôme, en assimilant le polynôme et la fonction polynôme correspondante).

Ainsi, si l'ensemble indexé de N éléments possibles comprend dix éléments E_1 à E_{10} d'index respectifs 1 à 10, s'il y a trois éléments principaux VIC_1 , VIC_2 et VIC_3 , et si $VIC_1=E_4$, $VIC_2=E_7$ et $VIC_3=E_9$, alors les index respectifs des $K=3$ éléments principaux VIC_1 , VIC_2 et VIC_3 dans cet ensemble indexé de $N=10$ éléments possibles sont les index 4, 7 et 9 (et non 1, 2 et 3).

Bien entendu, les N index peuvent être numérotés indifféremment de 1 à N , de 0 à $N-1$, ou selon toute autre plage de valeurs appropriée.

L'obtention visée peut être notamment une réception (le cas échéant depuis un autre circuit électronique) ou encore un calcul par le circuit électronique d'encodage lui-même. Dans le cas de la réception, il n'est pas
5 nécessaire de recevoir les index de façon explicite (par exemple sous forme de liste d'index). Il est suffisant, par exemple (bien que l'obtention d'une liste explicite d'index soit possible), de recevoir un vecteur de dimension N , dont chaque élément comprend un bit à 1 pour indiquer que l'élément considéré du
10 vecteur correspond à un élément principal, le bit étant à 0 pour indiquer que l'élément considéré du vecteur ne correspond à aucun élément principal. Dans l'exemple précédent, obtenir le vecteur binaire $[0,0,0,1,0,0,1,0,1,0]$ est ainsi équivalent à recevoir la liste d'index $\{4, 7, 9\}$, puisque les index sont immédiatement dérivables du vecteur considéré.

15 Selon une mise en œuvre possible, le circuit électronique d'encodage est un circuit électronique dédié tel qu'un FPGA, un ASIC, un PAL (ou tout autre composant électronique configurable), voire un composant électronique complètement sur mesure. Selon une autre mise en œuvre possible, le circuit électronique d'encodage comprend à la fois un processeur et une mémoire
20 associée (par exemple de type RAM, EEPROM, Flash, ROM, mémoire magnétique, mémoire optique, etc.), la mémoire associée comprenant un programme (stocké dans cette mémoire) apte à exécuter un procédé selon le premier mode de réalisation (ou, selon une variante, apte à exécuter une partie substantielle de ce procédé).

25 K et N sont des entiers strictement positifs. N est supérieur à K . Le polynôme P est un polynôme à une indéterminée sur un ensemble comprenant au moins $(M+1)*N$ éléments, M étant un entier strictement positif (selon une mise en œuvre possible, M est égal à 1). Cet ensemble peut être constitué d'entiers naturels ou relatifs. Selon une mise en œuvre possible, cet
30 ensemble est un corps fini. Selon une mise en œuvre possible, les informations représentées par le polynôme P sont encodées dans les coefficients de ce polynôme P . Ce polynôme est secret (il ne doit pas être

accessible à un tiers souhaitant effectuer le décodage correspondant si ce tiers n'y est pas autorisé).

Le procédé d'encodage selon le premier mode de réalisation comprend une obtention, par le circuit électronique d'encodage ENC, de K éléments secondaires $ANG_1, ANG_2, \dots, ANG_K$ associés respectivement aux K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$ (c'est-à-dire que ANG_j est associé à VIC_j pour tout j compris dans les K index possibles), chaque élément secondaire $ANG_1, ANG_2, \dots, ANG_K$ pouvant prendre s valeurs. Selon une mise en œuvre possible, chaque élément secondaire comprend plusieurs sous-éléments (par exemple un sous-élément d'orientation angulaire et un sous-élément de position). Ces s valeurs peuvent donc se subdiviser en plages de valeurs allouées chacune à un sous-élément respectif. Par exemple, chaque élément secondaire peut être codé sur b bits (s étant alors égal à 2^b), certaines plages de bits étant allouées à certains sous-éléments (par exemple on peut prévoir $b=5$, 3 bits étant réservés pour un sous-élément et 2 bits étant réservés pour un autre sous-élément).

Selon une mise en œuvre possible du premier mode de réalisation (dénommée « mise en œuvre comprenant plusieurs éléments secondaires par élément principal »), le procédé d'encodage comprend une obtention, par le circuit électronique d'encodage ENC, de plus de K éléments secondaires. Par exemple, selon cette mise en œuvre, M est strictement supérieur à 1, et le procédé d'encodage comprend une obtention, par le circuit électronique d'encodage ENC, de $M \cdot K$ éléments secondaires $ANG_{1,1}, ANG_{2,1}, \dots, ANG_{K,1}$, (notation alternative des éléments $ANG_1, ANG_2, \dots, ANG_K$ du paragraphe précédent), $ANG_{1,2}, ANG_{2,2}, \dots, ANG_{K,2}, \dots, ANG_{1,M}, ANG_{2,M}, \dots, ANG_{K,M}$ associés aux K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$. Plus précisément, les M éléments secondaires $ANG_{j,k}$ (k variant de 1 à M) sont associés à VIC_j pour tout j compris dans les K index possibles. Chaque élément secondaire $ANG_{1,k}, ANG_{2,k}, \dots, ANG_{K,k}$ peut prendre s_k valeurs (s_1 étant une notation alternative pour s selon le paragraphe précédent). Selon une mise en œuvre possible, chaque élément secondaire comprend plusieurs sous-éléments (par exemple un sous-élément d'orientation angulaire et un sous-élément de position). Ces

s_k valeurs peuvent donc se subdiviser en plages de valeurs allouées chacune à un sous-élément respectif. Par exemple, chaque élément secondaire peut être codé sur b_k bits (s_k étant alors égal à 2^{b_k}), certaines plages de bits étant allouées à certains sous-éléments (par exemple on peut prévoir pour tout k
 5 $b_k=5$, 3 bits étant réservés pour un sous-élément et 2 bits étant réservés pour un autre sous-élément).

Le procédé d'encodage selon le premier mode de réalisation comprend une génération, par le circuit électronique d'encodage ENC, d'un ensemble indexé de R éléments encodés, à l'aide du polynôme P et d'une fonction
 10 injective TR (qui peut être publique et qui en tout cas est partagée avec le circuit électronique de décodage pour que le décodage soit effectué correctement).

R est un entier compris entre $K+1$ et N . Selon une mise en œuvre possible $R=N$. Plus R est proche de N , plus le procédé est sécurisé, et plus R
 15 est proche de $K+1$, plus le procédé est rapide est économe en mémoire (mais moins sécurisé). Même lorsque $R < N$, l'ensemble indexé de R éléments encodés comprend toujours K éléments principaux encodés (les éléments « manquants » sont des éléments autres que ceux correspondant aux éléments principaux). Dans la suite de la description du premier mode de
 20 réalisation, on prend $R=N$, sauf mention contraire.

Cet ensemble indexé de N éléments encodés est par exemple un vecteur de dimension N (contenant N éléments encodés). La fonction injective TR a pour ensemble de départ l'ensemble des N index de l'ensemble indexé de N
 25 éléments possibles. Par exemple, la fonction injective TR s'applique sur les entiers compris entre 1 et N si c'est ainsi que sont attribués les index (ou encore sur les entiers entre 0 et $N-1$, si c'est la convention adoptée pour numérotter les index). La fonction injective TR a pour ensemble d'arrivée l'ensemble de départ du polynôme P privé de l'ensemble de départ de la fonction TR . Par exemple, si le polynôme prend ses valeurs dans $1...2*N$, alors
 30 la fonction a pour ensemble d'arrivée $N+1...2*N$. Un exemple de fonction TR est la fonction qui à l'index i associe l'index $i+N$. Bien entendu, d'autres fonctions TR sont possibles (par exemple la fonction qui à l'index i associe

l'index $2*N+1-i$, si i varie entre 1 et N). La génération de l'élément encodé d'index i (pour tout i parmi les N index i possibles) de l'ensemble indexé de N éléments encodés comprend la génération de $s+1$ composantes E_VIC_i , $E_ANG_{1,i}$, $E_ANG_{2,i}$, ... $E_ANG_{s,i}$. Selon une mise en œuvre possible, ces $s+1$ composantes sont enregistrées dans l'ordre indiqué (d'abord E_VIC_i , puis $E_ANG_{1,i}$, $E_ANG_{2,i}$, ... jusqu'à $E_ANG_{s,i}$) ou dans un ordre arbitraire, mais cet ordre est prédéfini de façon à ce que lors du décodage, il soit possible d'accéder de façon sélective à ces composantes (en connaissant leur ordre lors de l'encodage) à partir des $N*(s+1)$ composantes générées. Bien entendu, le fait que le procédé génère $s+1$ composantes pour l'élément encodé d'index i n'exclut pas qu'il génère plus de $s+1$ composantes, ainsi que cela est expliqué au paragraphe suivant (cependant, selon une mise en œuvre possible, $M=1$ et le procédé génère exactement $s+1$ composantes).

Dans le cas de la mise en œuvre comprenant plusieurs éléments secondaires par élément principal, le procédé d'encodage selon le premier mode de réalisation comprend, selon une mise en œuvre possible, une génération, par le circuit électronique d'encodage ENC, d'un ensemble indexé de N éléments encodés, à l'aide du polynôme P et de M fonctions injectives TR_1 , TR_2 , ..., TR_M (qui peuvent être publiques et qui en tout cas sont partagées avec le circuit électronique de décodage pour que le décodage soit effectué correctement), TR_1 étant une notation alternative de la fonction TR envisagée au paragraphe précédent. Cet ensemble indexé de N éléments encodés est par exemple (comme indiqué précédemment) un vecteur de dimension N (contenant N éléments encodés). Les fonctions injectives TR_k ont pour ensemble de départ l'ensemble des N index de l'ensemble indexé de N éléments possibles. Par exemple, pour tout k , une fonction injective TR_k s'applique sur les entiers compris entre 1 et N si c'est ainsi que son attribué les index (ou encore sur les entiers entre 0 et $N-1$, si c'est la convention adoptée pour numéroter les index). Les fonctions injectives TR_k ont pour ensemble d'arrivée l'ensemble de départ du polynôme P privé de l'ensemble de départ de la fonction TR_k et privé des ensembles d'arrivée des fonctions TR_j pour $j < k$. On peut ainsi définir la fonction TR_1 , en fonction de l'ensemble de

départ du polynôme P (plus généralement de la fonction P), puis TR_k (pour tout $k > 1$, en considérant les indices k de façon croissante de 2 à M) en fonction de l'ensemble d'arrivée des fonctions TR_j ($j < k$) et en fonction de l'ensemble de départ du polynôme P. Par exemple, selon une mise en œuvre possible, le polynôme P prend ses valeurs dans $1 \dots (M+1)*N$, et la fonction TR_1 a pour ensemble d'arrivée $N+1 \dots 2*N$, la fonction TR_2 a pour ensemble d'arrivée $2*N+1 \dots 3*N$, ..., la fonction TR_M a pour ensemble d'arrivée $M*N+1 \dots (M+1)*N$. Un exemple de fonction TR_k est donc la fonction qui à l'index i associe l'index $i+k*N$. Bien entendu, d'autres fonctions TR_k sont possibles (par exemple la fonction TR_k qui à l'index i associe l'index $(k+1)*N+1-i$, si i varie entre 1 et N). La génération de l'élément encodé d'index i (pour tout i parmi les N index i possibles) de l'ensemble indexé de N éléments encodés comprend alors (et selon une mise en œuvre possible, consiste en) la génération de $s_1+s_2+\dots+s_{M+1}$ composantes $E_VIC_i, E_ANG_{1,1,i}, E_ANG_{2,1,i}, \dots$
 5
 10
 15
 20
 $E_ANG_{s_1,1,i}, E_ANG_{1,2,i}, E_ANG_{2,2,i}, \dots E_ANG_{s_2,2,i}, \dots E_ANG_{1,M,i}, E_ANG_{2,M,i}, \dots E_ANG_{s_M,M,i}$. Ces $s_1+s_2+\dots+s_{M+1}$ composantes peuvent être enregistrées dans l'ordre indiqué (d'abord E_VIC_i , puis $E_ANG_{1,1,i}, E_ANG_{2,1,i}, \dots$ jusqu'à $E_ANG_{s_M,M,i}$) ou dans un ordre arbitraire, mais cet ordre est prédéfini de façon à ce que lors du décodage, il soit possible d'accéder de façon sélective à ces composantes (en connaissant leur ordre lors de l'encodage) à partir des $N*(s_1+s_2+\dots+s_{M+1})$ composantes générées.

Selon une autre mise en œuvre possible, dans le cas de la mise en œuvre comprenant plusieurs éléments secondaires par élément principal, la génération de l'élément encodé d'index i (pour tout i parmi les N index i possibles) de l'ensemble indexé de N éléments encodés comprend la
 25
 génération de $(\dots((s_{M+1})^{s_{M-1}+1})\dots)^{s_1+1}$ composantes $E_VIC_i, E_ANG_{i,j,k}$. Chaque niveau étant un encodage du niveau inférieur. Ces deux mises en œuvre possibles sont illustrées sur les figures 8 et 9.

Ci-dessous, le cas $R < N$ n'est pas explicitement décrit mais il est
 30
 analogue, par exemple en prenant l'hypothèse (qualifiée d'« hypothèse d'identité d'index ») que les index utilisés pour identifier les éléments encodés de l'ensemble indexé de R éléments encodés sont tels que lorsqu'un élément

encodé contient un élément principal encodé, l'index de cet élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés est le même que l'index de l'élément principal correspondant dans l'ensemble indexé de N éléments possibles. Ceci peut impliquer des sauts d'index dans l'ensemble indexé de R
5 éléments encodés, c'est-à-dire que l'ensemble des index des éléments encodés de l'ensemble indexé de R éléments encodés ne comprend pas nécessairement tous les index possibles compris entre le plus petit index de cet ensemble et le plus grand index de cet ensemble. Cette hypothèse est formulée afin de simplifier les comparaisons d'index (lorsque l'on parle d'index
10 égaux, on parle d'index ayant la même valeur numérique). Mais bien entendu, dans un cas plus général, on définit une fonction (qui peut être une injection selon une mise en œuvre possible) de l'ensemble des R index des R éléments encodés de l'ensemble indexé de R éléments encodés vers l'ensemble des N index des N éléments de l'ensemble indexé de N éléments possibles, et l'on
15 considère qu'un index de l'ensemble des N index des N éléments de l'ensemble indexé de N éléments possibles est égal à un index de l'ensemble des R index des R éléments encodés de l'ensemble indexé de R éléments encodés si ledit index de l'ensemble des N index des N éléments de l'ensemble indexé de N éléments possibles est égal au résultat de ladite
20 fonction appliquée audit index de l'ensemble des R index des R éléments encodés de l'ensemble indexé de R éléments encodés. De façon analogue, même dans le cas $R=N$, on peut envisager le recours à une telle fonction.

Lorsque l'index i n'est égal à aucun des index des K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$ dans l'ensemble indexé de N éléments possibles (ce qui
25 en l'espèce est le cas pour $N-K$ index et dans le cas général est le cas pour $R-K$ index, même si $R < N$), le circuit électronique d'encodage ENC génère $s+1$ composantes simulées. Selon une autre mise en œuvre possible, ces composantes simulées sont des valuations d'un autre polynôme Q . Cet autre polynôme Q permet éventuellement de donner l'illusion à un attaquant qu'il a
30 trouvé le bon polynôme P alors qu'en fait il s'agit d'un leurre (polynôme Q). Selon une autre mise en œuvre possible, ces composantes simulées sont générées sous forme de nombres aléatoires. Le circuit d'encodage génère

exactement $s+1$ composantes aléatoires, alors que selon une autre mise en œuvre possible, il génère au moins $s+1$ composantes aléatoires. Par exemple, selon une mise en œuvre possible comprenant plusieurs éléments secondaires par élément principal, le circuit électronique d'encodage ENC

5 génère exactement $s_1+s_2+\dots+s_M+1$ composantes aléatoires. Dans toute la description, le terme « aléatoire » est utilisé en lieu et place du terme plus rigoureux « pseudo-aléatoire ». En effet, un aléa parfait ne peut généralement pas être obtenu, et les techniques utilisées visent simplement à se rapprocher d'un aléa parfait (d'une manière connue dans l'état de l'art) par exemple à

10 l'aide d'une source d'entropie physique (telle qu'un générateur matériel s'appuyant sur un bruit analogique capté par un convertisseur analogique numérique) ou d'une source d'entropie logicielle, et d'un algorithme pseudo aléatoire exploitant cette source d'entropie. Cette génération de composantes aléatoires correspond à ce que l'on a précédemment qualifié de bruit. Ainsi,

15 lorsqu'un des N éléments possible n'est pas représenté parmi les K éléments principaux, cet élément donne lieu à un encodage purement aléatoire. Selon une mise en œuvre possible, le circuit électronique d'encodage vérifie que la composante située à la première position déterminée (décrite ci-après) n'est pas égale à $P(i)$, et si une égalité est constatée, génère un nouveau nombre

20 aléatoire pour cette composante jusqu'à ce que ce nombre aléatoire soit différent de $P(i)$. Selon une mise en œuvre possible, le circuit électronique d'encodage vérifie que la composante située à la deuxième position déterminée (décrite ci-après) n'est pas égale à $P(TR(i))$, et si une égalité est constatée, génère un nouveau nombre aléatoire pour cette composante

25 jusqu'à ce que ce nombre aléatoire soit différent de $P(TR(i))$.

A l'inverse, si contrairement au paragraphe précédent l'index i est égal à l'index d'un élément VIC_j (noter l'indice j et non i puisque l'on a généralement $i \neq j$) parmi les K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$ dans l'ensemble indexé de N éléments possibles, les trois dispositions suivantes sont prises.

30 D'une part, le circuit électronique d'encodage ENC génère une composante E_VIC_i égale à $P(i)$ (la valeur du polynôme P pour l'index i considéré) à une première position déterminée des composantes générées.

Ceci correspond à un élément principal encodé. A chaque élément principal correspond (même dans le cas $R < N$) un élément principal encodé respectif (il y a autant d'éléments principaux que d'éléments principaux encodés). La première position déterminée est par exemple l'une des $s+1$ positions lorsque
 5 exactement $s+1$ composantes sont générées, ou, selon une mise en œuvre comprenant plusieurs éléments secondaires par élément principal, l'une des $s_1+s_2+\dots+s_{M+1}$ positions ou selon une autre variante $(\dots((s_{M+1})^{s_{M-1+1}})\dots)^{s_{1+1}}$ positions (correspondant aux composantes générées lorsque exactement $s_1+s_2+\dots+s_{M+1}$ ou selon l'autre variante $(\dots((s_{M+1})^{s_{M-1+1}})\dots)^{s_{1+1}}$ composantes sont générées). Par exemple, cette première
 10 position est la position 1 sur les $s+1$ positions (ou encore position 1 sur les $s_1+s_2+\dots+s_{M+1}$ positions dans le deuxième cas envisagé). La position indiquée par cette première position importe peu mais est définie et partagée avec le circuit électronique de décodage (un partage possible consiste par exemple à
 15 considérer dans les deux circuits qu'il convient toujours d'utiliser la position 1 comme première position).

De plus, le circuit électronique d'encodage ENC génère une composante $E_ANG_{f(ANG_j),i}$ obtenue à partir de $P(TR(i))$ (par exemple une composante égale à $P(TR(i))$) à une deuxième position déterminée des
 20 composantes générées (par exemple une deuxième position déterminée des $s+1$ composantes générées lorsque exactement $s+1$ composantes sont générées), la deuxième position déterminée étant fonction de l'élément secondaire ANG_j correspondant à l'élément principal VIC_j dont l'index dans l'ensemble indexé de N éléments possibles est l'index i . Comme ci-dessus, la
 25 position indiquée par la deuxième position importe peu tant qu'elle est différente de la première position et qu'elle est différente pour chacune des valeurs possibles de l'élément secondaire ANG_j . Selon une mise en œuvre possible, le procédé utilise une double indexation pour accéder à la deuxième position, mais une indexation simple est également possible (il s'agit d'un choix
 30 d'implémentation indifférent du point de vue de l'invention). Selon une mise en œuvre possible, l'élément secondaire ANG_j est un angle arrondi au multiple de 45° le plus proche (les angles entre $-22,5^\circ$ et $22,49^\circ$ étant par exemple

considérés comme 0° , les angles entre $22,5^\circ$ et $67,49^\circ$ étant par exemple considérés comme 45° , et ainsi de suite). Chaque secteur angulaire de 45° peut être numéroté (par exemple de 0 à 7, ou encore de 1 à 8) et codé sur trois bits. Selon une mise en œuvre possible, une fonction f associe au secteur

5 angulaire (représentant l'angle) son numéro de secteur angulaire sur trois bits, et ce numéro sert comme pointeur vers la deuxième position. De façon plus générale, à tout élément secondaire, une fonction f peut associer la représentation binaire de cet élément secondaire, qui (acceptant s valeurs) est par exemple un nombre entre 0 et $s-1$. Selon une mise en œuvre possible,

10 l'élément secondaire a pour valeur sa représentation binaire. Par exemple, l'élément secondaire est une valeur angulaire codée sur trois bits variant de 0 à 7 (valeur angulaire exprimée dans une unité différente des unités conventionnelles telle que les degrés ou les radians). La fonction f peut alors être l'identité (ce qui revient à dire qu'aucune fonction f n'est appliquée), ce qui

15 est possible par exemple en cas de double indexation, ou encore en cas de simple indexation si les s positions qui apparaissent en premier sont réservées pour les s deuxièmes positions possibles. La fonction f peut également être, par exemple, une translation d'une composante. Selon une mise en œuvre possible comprenant plusieurs éléments secondaires par élément principal,

20 dans laquelle le circuit électronique d'encodage ENC génère exactement $s_1+s_2+\dots+s_{M+1}$ composantes (avec $M>1$), le circuit électronique d'encodage ENC génère M composantes $E_ANG_{f(ANG_{j,k}),k,i}$ égales à $P(TR_k(i))$ à M deuxièmes positions déterminée des $s_1+s_2+\dots+s_{M+1}$ composantes générées. L'une de ces deuxièmes positions déterminées correspondant à la deuxième

25 position déterminée selon la mise en œuvre précédente. Ces deuxièmes positions déterminées sont fonctions des éléments secondaires $ANG_{j,k}$ correspondant à l'élément principal VIC_j dont l'index dans l'ensemble indexé de N éléments possibles est l'index i . Comme ci-dessus, les positions indiquées par les M deuxièmes positions importent peu tant qu'elles sont

30 différentes de la première position et qu'elles sont différentes pour chacune des valeurs possibles des éléments secondaires $ANG_{j,k}$.

Enfin, le circuit électronique d'encodage ENC génère (au moins) $s-1$

composantes (selon une mise en œuvre possible, il génère exactement $s-1$ composantes restantes sur exactement $s+1$ composantes générées, à savoir $E_ANG_{1,i}$, $E_ANG_{2,i}$, ... $E_ANG_{f(ANG_j)-1,i}$, $E_ANG_{f(ANG_j)+1,i}$, ... $E_ANG_{s,i}$) de façon simulée (par exemple de façon aléatoire, ou via des valuations de polynômes leurres, etc.). Les notations de la phrase précédentes pourraient laisser penser que $f(ANG_j) > 3$ et $f(ANG_j) < s-1$, mais bien sûr il n'existe pas de telle contrainte sur $f(ANG_j)$ (ce n'est qu'une commodité d'écriture, qui doit être tenue pour équivalente à $\{E_ANG_{k,i}\}$, $k=1\dots s$ et $k \neq f(ANG_j)$). Selon une mise en œuvre possible comprenant plusieurs éléments secondaires par élément principal, dans laquelle le circuit électronique d'encodage ENC génère exactement $s_1+s_2+\dots+s_M+1$ composantes (avec $M > 1$), le circuit électronique d'encodage ENC génère exactement $s_1+s_2+\dots+s_M-M$ composantes de façon simulée. Il s'agit des $s_1+s_2+\dots+s_M-M$ composantes restantes sur les $s_1+s_2+\dots+s_M+1$ composantes, à savoir $E_ANG_{1,1,i}$, $E_ANG_{2,1,i}$, ... $E_ANG_{f(ANG_{j,1})-1,1,i}$, $E_ANG_{f(ANG_{j,1})+1,1,i}$, ... $E_ANG_{s_1,1,i}$, ..., $E_ANG_{1,M,i}$, $E_ANG_{2,M,i}$, ... $E_ANG_{f(ANG_{j,M})-1,M,i}$, $E_ANG_{f(ANG_{j,M})+1,M,i}$, ... $E_ANG_{s_M,M,i}$.

Selon un deuxième mode de réalisation, un procédé d'enrôlement biométrique comprend une obtention, par un circuit électronique d'enrôlement, d'une empreinte biométrique de référence d'un utilisateur. Le circuit électronique d'enrôlement peut ainsi comprendre un capteur d'empreinte biométrique (par exemple un capteur d'empreinte digitale, d'iris, de visage etc.) ou encore un récepteur apte à recevoir une telle empreinte biométrique depuis un autre circuit (en charge de l'obtenir à partir d'un organe), le cas échéant via un réseau. Selon une mise en œuvre possible, plusieurs empreintes biométriques de l'utilisateur sont captées afin d'obtenir une empreinte de référence plus robuste. Cette empreinte de référence ainsi obtenue (lors d'une phase initiale d'enrôlement) sert ensuite à authentifier un candidat à l'authentification prétendant être ce même utilisateur par comparaison (indirecte) avec une empreinte de ce candidat.

Selon une mise en œuvre possible, le circuit électronique d'enrôlement est un circuit électronique dédié tel qu'un FPGA, un ASIC, un PAL (ou tout

autre composant électronique configurable), voire un composant électronique complètement sur mesure. Selon une autre mise en œuvre possible, le circuit électronique d'enrôlement comprend à la fois un processeur et une mémoire associée (par exemple de type RAM, EEPROM, Flash, ROM, mémoire magnétique, mémoire optique, etc.), la mémoire associée comprenant un programme (stocké dans cette mémoire) apte à exécuter un procédé selon le deuxième mode de réalisation (ou, selon une variante, apte à exécuter une partie substantielle de ce procédé).

Selon le deuxième mode de réalisation, le procédé d'enrôlement biométrique comprend une extraction, par le circuit électronique d'enrôlement, à partir de l'empreinte biométrique de référence, de K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$, correspondant chacun à une caractéristique de l'empreinte biométrique de référence.

Selon une mise en œuvre possible, les éléments principaux sont des voisinages (en anglais : « vicinity ») de minuties d'empreinte digitale. Les voisinages sont obtenus par exemple selon le mode opératoire décrit dans l'article « Adding Localization Information in a Fingerprint Binary Feature Vector Representation » du déposant de la présente demande (les auteurs en sont Julien Bringer, Vincent Despiegel, et Mélanie Favre), dont le contenu est incorporé par référence. Ainsi, les voisinages peuvent être déterminés selon le procédé décrit à la section 2.1 (page 2-3). En résumé, à partir d'une empreinte digitale, il convient d'extraire les minuties. Il convient alors, à partir de chaque minutie, de déterminer l'ensemble des minuties situées dans un cercle centré sur cette minutie et de rayon déterminé.

Selon le deuxième mode de réalisation, le procédé d'enrôlement biométrique comprend une extraction, par le circuit électronique d'enrôlement, à partir de l'empreinte biométrique de référence, de K éléments secondaires $ANG_1, ANG_2, \dots, ANG_K$ correspondant chacun à au moins un paramètre de chacun des K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$ respectifs.

Selon une mise en œuvre possible, les éléments secondaires sont, pour chaque voisinage de minuties d'empreinte digitale, l'angle de la minutie centrale de ce voisinage de minuties, obtenu par exemple selon le mode

opérateur décrit dans l'article « Adding Localization Information in a Fingerprint Binary Feature Vector Representation » précité. Cet angle peut être déterminé par exemple de la manière indiquée aux sections 4.2, 4.2.1 ou 4.2.2 (pages 6-7). Il peut notamment être codé sur trois bits à l'aide d'un code dit code de Gray. Au lieu de l'angle, il est également possible d'utiliser comme élément secondaire un autre paramètre, tel que la position du voisinage considéré. La surface de la phalange distale d'un doigt peut ainsi être divisée en quatre secteurs, et la position peut correspondre au secteur dans lequel se trouve le voisinage (ce secteur peut être codé sur deux bits). Il est également possible d'encoder plusieurs paramètres (par exemple l'angle sur trois bits et la position sur deux bits) au sein d'un même élément secondaire (qui dans l'exemple donné occupe donc cinq bits). Selon une mise en œuvre possible, le procédé encode angle et position au sein de deux groupes d'éléments secondaires. Selon une autre mise en œuvre possible, la position est encodée dans les $s+1$ composantes.

Selon le deuxième mode de réalisation, le procédé d'enrôlement biométrique comprend une obtention, par le circuit électronique d'enrôlement, d'une indexation des K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$ par rapport à un ensemble indexé de N éléments possibles, cet ensemble étant une base de caractéristiques d'empreintes biométriques. Par exemple, l'ensemble indexé de N éléments possibles peut être une base d'éléments principaux de référence (obtenus par exemple par extraction d'une base de données biométrique comprenant de nombreux utilisateurs). Chaque élément principal peut alors être comparé aux éléments de la base. L'index de l'élément de cette base d'éléments principaux qui est le plus proche de l'élément principal considéré est défini comme l'index de cet élément principal. La proximité de l'élément principal considéré avec les éléments de la base n'est pas nécessairement (et n'est généralement pas) une simple mesure d'égalité (il est rare que l'élément principal considéré soit strictement égal l'un des éléments de la base), mais se détermine à l'aide d'une fonction mesurant la similarité entre deux éléments (telle que par exemple celle décrite dans l'article « Binary Feature Vector Fingerprint Representation from Minutia Vicinities »).

Selon le deuxième mode de réalisation, le procédé d'enrôlement biométrique comprend une obtention, par le circuit électronique d'enrôlement, d'un ensemble indexé de R éléments encodés grâce à l'encodage, selon un procédé selon le premier mode de réalisation, d'un polynôme P (ou plus
5 généralement d'une fonction P). Cet ensemble indexé de R éléments encodés est par exemple un vecteur de dimension R comprenant R éléments encodés, qui peuvent être enregistrés pour référence (par exemple aux fins d'une authentification ultérieure). Selon une mise en œuvre possible du deuxième mode de réalisation, $R=N$.

10

Selon un troisième mode de réalisation, un procédé de décodage d'informations représentées sous forme d'un polynôme comprend une obtention, par un circuit électronique de décodage DEC, d'un ensemble indexé de R éléments encodés. Ces R éléments encodés sont censés avoir été
15 encodés sur la base d'un polynôme P et d'une fonction injective TR déterminée. Le décodage ne se déroule correctement que dans cette hypothèse. Dans le cas contraire, selon une mise en œuvre possible, le procédé de décodage signale une erreur. Selon une mise en œuvre possible, le décodage retourne un résultat erroné.

20

Selon une mise en œuvre possible, le circuit électronique de décodage est un circuit électronique dédié tel qu'un FPGA, un ASIC, un PAL (ou tout autre composant électronique configurable), voire un composant électronique complètement sur mesure. Selon une autre mise en œuvre possible, le circuit électronique de décodage comprend à la fois un processeur et une mémoire
25 associée (par exemple de type RAM, EEPROM, Flash, ROM, mémoire magnétique, mémoire optique, etc.), la mémoire associée comprenant un programme (stocké dans cette mémoire) apte à exécuter un procédé selon le troisième mode de réalisation (ou, selon une variante, apte à exécuter une partie substantielle de ce procédé).

30

Selon le troisième mode de réalisation, le procédé de décodage d'informations comprend une obtention, par le circuit électronique de décodage DEC, des index respectifs de K' éléments principaux allégués VIC'_1 ,

VIC'₂, ... VIC'_K, correspondant chacun à un élément d'un ensemble indexé de N éléments possibles servant à obtenir l'ensemble indexé de R éléments encodés, dans cet ensemble indexé de N éléments possibles. Ces éléments principaux allégués sont censés correspondre (sans être nécessairement strictement identiques) aux éléments principaux utilisés lors de l'encodage des éléments que le procédé de décodage d'information vise à décoder.

Selon une mise en œuvre possible, R=N. Selon une mise en œuvre possible, K' et K sont égaux. Selon une mise en œuvre possible, le nombre d'éléments principaux est constant, et en général on peut s'attendre à un nombre d'éléments principaux allégués constant lui aussi (puisque un nombre différent pourrait être détecté et considéré comme résultant d'une erreur ou d'une fraude). Selon une mise en œuvre possible, le procédé signale une erreur si K et/ou K' n'ont pas une valeur conforme à ce qui est prévu par le procédé.

Selon le troisième mode de réalisation, le procédé de décodage d'informations comprend une obtention, par le circuit électronique de décodage DEC, de (au moins) K' (et selon une mise en œuvre possible, exactement K') éléments secondaires allégués ANG'₁, ANG'₂, ... ANG'_{K'} associés respectivement aux K' éléments principaux allégués VIC'₁, VIC'₂, ... VIC'_K, chaque élément secondaire ANG'₁, ANG'₂, ... ANG'_{K'} pouvant prendre s valeurs. Ces éléments secondaires allégués sont censés correspondre (sans être nécessairement strictement identiques) aux éléments secondaires utilisés lors de l'encodage des éléments que le procédé de décodage d'information vise désormais à décoder. Selon une mise en œuvre possible, le procédé de décodage d'informations comprend une obtention, par le circuit électronique de décodage DEC, de M*K' (avec M>1) éléments secondaires allégués ANG'_{1,1}, ANG'_{2,1}, ... ANG'_{K',1}, ..., ANG'_{1,M}, ANG'_{2,M}, ... ANG'_{K',M} associés respectivement aux K' éléments principaux allégués VIC'₁, VIC'₂, ... VIC'_K, chaque élément secondaire ANG'_{1,k}, ANG'_{2,k}, ... ANG'_{K',k} pouvant prendre s_k valeurs. Ces éléments secondaires allégués sont censés correspondre (sans être nécessairement strictement identiques) aux éléments secondaires utilisés lors de l'encodage des éléments que le procédé de décodage d'information vise désormais à décoder. Les notations ANG'₁, ANG'₂, ... ANG'_{K'} désignent

les mêmes éléments secondaires que les notations $ANG'_{1,1}$, $ANG'_{2,1}$, ... $ANG'_{K,1}$ (et $s_1=s$).

5 Selon le troisième mode de réalisation, le procédé de décodage d'informations comprend une extraction, par le circuit électronique de décodage DEC, de chaque élément encodé dont l'index dans l'ensemble indexé de R éléments encodés est égal à l'index de l'un des K' éléments principaux allégués VIC'_1 , VIC'_2 , ... $VIC'_{K'}$ dans l'ensemble indexé de N éléments possibles.

10 Selon le troisième mode de réalisation, le procédé de décodage d'informations comprend, pour chaque élément encodé ainsi extrait, une obtention par le circuit électronique de décodage DEC, à partir dudit élément encodé, d'un premier point dont l'abscisse est l'index i dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de N éléments encodés. L'ordonnée de ce premier point est la valeur de la composante $E_VIC'_i$ située à une première position
15 déterminée dudit élément encodé. Cette première position est la même position (relative) que celle qui est utilisée lors du procédé d'encodage correspondant. Le procédé de décodage d'information comprend également, pour chaque élément encodé ainsi extrait, une obtention par le circuit électronique de décodage DEC, à partir dudit élément encodé, d'un deuxième
20 point dont l'abscisse est le résultat de l'application de la fonction injective TR à l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de N éléments encodés. L'ordonnée du deuxième point est la valeur de la composante $E_ANG'_{f(ANG'_j),i}$ située à une deuxième position déterminée dudit élément encodé. La deuxième position déterminée est fonction de l'élément secondaire allégué
25 ANG'_j correspondant à l'élément principal allégué VIC'_j (noter l'indice j et non i puisque l'on a généralement $i \neq j$) dont l'index i dans l'ensemble indexé de N éléments possibles est le même que l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés. Cette deuxième position est calculée de la même façon que la deuxième position qui est utilisée lors du
30 procédé d'encodage correspondant. Selon une mise en œuvre possible, le procédé de décodage d'information comprend, pour chaque élément encodé ainsi extrait, une obtention par le circuit électronique de décodage DEC, à

partir dudit élément encodé, de M deuxièmes points (le premier deuxième point étant le deuxième point précité) dont les abscisses sont les résultats respectifs de l'application des fonctions injectives TR_1, TR_2, \dots, TR_M à l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés. Les

5 ordonnées des M deuxièmes points sont les valeurs des composantes $E_ANG'_{f(ANG'_{j,k}),k,i}$ situées aux M deuxièmes positions déterminées dudit élément encodé. Ces deuxièmes positions déterminées sont fonction des éléments secondaires allégués $ANG'_{j,k}$ correspondant à l'élément principal allégué VIC'_j (noter l'indice j et non i puisque l'on a généralement $i \neq j$) dont

10 l'index i dans l'ensemble indexé de N éléments possibles est le même que l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés (c'est-à-dire que ces deux mêmes index sont des index identiques ou correspondants, ainsi que cela a été envisagé de manière similaire dans le cadre du premier mode de réalisation – « hypothèse d'identité d'index » et sa

15 généralisation via une fonction, telle qu'une injection). Ces M deuxièmes positions sont calculées de la même façon que les M deuxièmes positions qui sont utilisées lors du procédé d'encodage correspondant (elles sont partagées entre le circuit électronique d'encodage et le circuit électronique de décodage).

Selon le troisième mode de réalisation, le procédé de décodage

20 d'informations comprend une obtention, par le circuit électronique de décodage DEC, d'un polynôme P' décodé (ou plus généralement d'une fonction P' décodée), par décodage (selon un algorithme de décodage donné) des points ainsi obtenus. Le polynôme P' (ou fonction P) ainsi décodé(e) est égal au polynôme P (ou fonction P) si les R éléments encodés ont bien été

25 encodés à partir du polynôme P (ou fonction P) et de la fonction injective TR, si les K' éléments principaux allégués étaient bien K' éléments principaux correspondant aux K éléments principaux utilisés lors de l'encodage, et si les K' éléments secondaires allégués étaient bien K' éléments secondaires correspondant aux K éléments secondaires utilisés lors de l'encodage. Selon

30 une mise en œuvre possible dans lequel $M > 1$, le polynôme P' (ou fonction P') décodé(e) est égal au polynôme P (ou fonction P) si les R éléments encodés ont bien été encodés à partir du polynôme P (ou fonction P) et des fonctions

injectives TR_1, TR_2, \dots, TR_M , si les K' éléments principaux allégués étaient bien K' éléments principaux correspondant aux K éléments principaux utilisés lors de l'encodage, et si les $M \cdot K'$ éléments secondaires allégués étaient bien $M \cdot K'$ éléments secondaires correspondant aux $M \cdot K$ éléments secondaires utilisés lors de l'encodage.

Selon une mise en œuvre possible, le décodage est une interpolation (l'algorithme de décodage est un algorithme d'interpolation). Selon une autre mise en œuvre, le décodage s'appuie sur un code de Reed-Solomon. Selon une autre mise en œuvre, le décodage s'appuie sur un code algébrique.

10

Selon un quatrième mode de réalisation, un procédé d'authentification biométrique comprend une obtention, par un circuit électronique d'authentification, d'un polynôme P et d'un ensemble indexé de R éléments encodés lors d'un procédé d'enrôlement à l'aide du polynôme P .

15

Le procédé d'authentification biométrique comprend une obtention, par le circuit électronique d'authentification, d'une empreinte biométrique alléguée d'un candidat à l'authentification. Le procédé d'authentification biométrique vise à déterminer si l'ensemble indexé de R éléments encodés (qui peut être par exemple un vecteur de dimension N comprenant R éléments encodés) a été encodé en présentant des informations dérivées d'une empreinte biométrique très proche de l'empreinte biométrique alléguée (c'est-à-dire considérée comme issue de la même personne).

20

Selon une mise en œuvre possible, le circuit électronique d'authentification est un circuit électronique dédié tel qu'un FPGA, un ASIC, un PAL (ou tout autre composant électronique configurable), voire un composant électronique complètement sur mesure. Selon une autre mise en œuvre possible, le circuit électronique d'authentification comprend à la fois un processeur et une mémoire associée (par exemple de type RAM, EEPROM, Flash, ROM, mémoire magnétique, mémoire optique, etc.), la mémoire associée comprenant un programme (stocké dans cette mémoire) apte à exécuter un procédé selon le quatrième mode de réalisation (ou, selon une

25

30

variante, apte à exécuter une partie substantielle de ce procédé).

Le procédé d'authentification biométrique selon le quatrième mode de réalisation comprend une extraction, par le circuit électronique d'authentification, à partir de l'empreinte biométrique alléguée, de K' éléments principaux allégués VIC'₁, VIC'₂, ... VIC'_{K'}, correspondant chacun à une caractéristique de l'empreinte biométrique alléguée. Selon une mise en œuvre possible, les éléments principaux allégués sont des voisinages (en anglais : « vicinity ») de minuties d'empreinte digitale. Les explications concernant l'obtention des éléments principaux dans le cadre du deuxième mode de réalisation sont également applicables aux éléments principaux allégués dans le contexte du quatrième mode de réalisation.

Le procédé d'authentification biométrique comprend également une extraction, par le circuit électronique d'authentification, à partir de l'empreinte biométrique alléguée, de (au moins) K' (et selon une mise en œuvre possible, exactement K') éléments secondaires allégués ANG'₁, ANG'₂, ... ANG'_{K'} correspondant chacun à au moins un paramètre de chacun des K' éléments principaux allégués VIC'₁, VIC'₂, ... VIC'_{K'} respectifs. Selon une mise en œuvre possible, les éléments secondaires allégués sont, pour chaque voisinage de minuties d'empreinte digitale, l'angle de la minutie centrale de ce voisinage de minuties, ou encore la position du voisinage considéré, ou encore une combinaison de plusieurs paramètres (par exemple l'angle sur trois bits et la position sur deux bits) au sein d'un même élément secondaire (qui dans l'exemple donné occupe donc cinq bits) ou de plusieurs éléments secondaires. Les explications concernant l'obtention des éléments secondaires dans le cadre du deuxième mode de réalisation sont également applicables aux éléments secondaires allégués dans le contexte du quatrième mode de réalisation. Selon une mise en œuvre possible, le procédé d'authentification biométrique comprend une extraction, par le circuit électronique d'authentification, à partir de l'empreinte biométrique alléguée, de M*K' éléments secondaires allégués ANG'_{1,1}, ANG'_{2,1}, ... ANG'_{K',1}, ... , ANG'_{1,M}, ANG'_{2,M}, ... ANG'_{K',M} correspondant chacun à au moins un paramètre de chacun des K' éléments principaux allégués VIC'₁, VIC'₂, ... VIC'_{K'} respectifs

Le procédé d'authentification biométrique selon le quatrième mode de réalisation comprend une obtention, par le circuit électronique d'authentification, d'une indexation des K' éléments principaux allégués $VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_{K'}$ par rapport à un ensemble indexé de N éléments possibles, cet ensemble étant une base de caractéristiques d'empreintes biométriques. Les explications concernant l'obtention d'une indexation dans le cadre du deuxième mode de réalisation sont également applicables à l'obtention d'une indexation dans le contexte du quatrième mode de réalisation.

Le procédé d'authentification biométrique selon le quatrième mode de réalisation comprend une obtention, par le circuit électronique d'authentification, par un décodage selon un procédé selon le troisième mode de réalisation, d'un polynôme P' (ou plus généralement d'une fonction P'). Ce polynôme P' interpolé obtenu par le procédé de décodage du troisième mode de réalisation est censé correspondre au polynôme P (ou plus généralement à la fonction P) partagé(e) par le circuit d'encodage et par le circuit de décodage.

Le procédé d'authentification biométrique selon le quatrième mode de réalisation comprend une authentification, par le circuit électronique d'authentification, du candidat si le polynôme P' correspond au polynôme P . Selon une mise en œuvre possible, la question de savoir si les deux polynômes correspondent consiste à vérifier s'ils sont égaux. Selon une mise en œuvre possible, la question de savoir si les deux polynômes correspondent consiste à vérifier si leurs hachés respectifs sont égaux (le procédé calcule par exemple un haché SHA-1 de chacun des deux polynômes et vérifie si ces deux hachés sont égaux). Ceci s'applique de façon plus générale à une fonction P et à une fonction P' .

Selon un cinquième mode de réalisation, un circuit électronique d'encodage ENC d'informations représentées sous forme d'une fonction P est agencé pour mettre en œuvre un procédé selon le premier mode de réalisation.

Ce circuit d'encodage comprend un circuit électronique d'obtention des index respectifs de K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$, correspondant chacun à un élément d'un ensemble indexé de N éléments possibles, dans cet ensemble indexé de N éléments possibles.

- 5 Ce circuit d'encodage comprend un circuit électronique d'obtention de K éléments secondaires $ANG_1, ANG_2, \dots, ANG_K$ associés respectivement aux K éléments principaux ($VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$), chaque élément secondaire ($ANG_1, ANG_2, \dots, ANG_K$) pouvant prendre s valeurs.

10 Ce circuit d'encodage comprend un circuit électronique de génération d'un ensemble indexé de R éléments encodés, à l'aide de la fonction P et d'une fonction injective TR ayant pour ensemble de départ l'ensemble des N index de l'ensemble indexé de N éléments possibles et ayant pour ensemble d'arrivée l'ensemble de départ du polynôme P privé de l'ensemble de départ de la fonction TR, la génération de l'élément encodé d'index i de l'ensemble
15 indexé de N éléments encodés comprenant la génération de s+1 composantes $E_{VIC_i}, E_{ANG_{1,i}}, E_{ANG_{2,i}}, \dots, E_{ANG_{s,i}}$.

20 Le circuit électronique de génération est agencé, lorsque l'index i n'est égal à aucun des index des K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$ dans l'ensemble indexé de N éléments possibles, pour générer s+1 composantes simulées.

Le circuit électronique de génération est agencé, lorsque l'index i est égal à l'index d'un (VIC_j) des K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$ dans l'ensemble indexé de N éléments possibles, pour générer une composante E_{VIC_i} égale à P(i) à une première position déterminée des composantes
25 générées, pour générer une composante $E_{ANG_{f(ANG_j),i}}$ égale à P(TR(i)) à une deuxième position déterminée des composantes générées, la deuxième position déterminée étant fonction de l'élément secondaire ANG_j correspondant à l'élément principal VIC_j dont l'index dans l'ensemble indexé de N éléments possibles est l'index i, et pour générer s-1 composantes
30 $E_{ANG_{1,i}}, E_{ANG_{2,i}}, \dots, E_{ANG_{f(ANG_j)-1,i}}, E_{ANG_{f(ANG_j)+1,i}}, \dots, E_{ANG_{s,i}}$ simulées.

Selon une mise en œuvre possible, le(s) circuit(s) électronique(s)

d'obtention et le circuit électronique de génération sont chacun un circuit électronique dédié tel qu'un FPGA, un ASIC, un PAL (ou tout autre composant électronique configurable), voire un composant électronique complètement sur mesure. Selon une autre mise en œuvre possible, chacun de ces circuits électroniques comprend à la fois un processeur et une mémoire associée (par exemple de type RAM, EEPROM, Flash, ROM, mémoire magnétique, mémoire optique, etc.), la mémoire associée comprenant un programme (stocké dans cette mémoire) apte à exécuter le procédé respectif que ce circuit électronique vise à mettre en œuvre.

10

Selon un sixième mode de réalisation, un circuit électronique d'enrôlement biométrique est agencé pour mettre en œuvre un procédé selon le deuxième mode de réalisation.

Le circuit électronique d'enrôlement biométrique comprend un circuit électronique d'obtention d'une empreinte biométrique de référence d'un utilisateur.

Le circuit électronique d'enrôlement biométrique comprend un circuit électronique d'extraction, à partir de l'empreinte biométrique de référence, de K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$, correspondant chacun à une caractéristique de l'empreinte biométrique de référence et de K éléments secondaires $ANG_1, ANG_2, \dots, ANG_K$ correspondant chacun à au moins un paramètre de chacun des K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$ respectifs.

Le circuit électronique d'enrôlement biométrique comprend un circuit électronique d'obtention d'une indexation des K éléments principaux $VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$ par rapport à un ensemble indexé de N éléments possibles, cet ensemble étant une base de caractéristiques d'empreintes biométriques.

Le circuit électronique d'enrôlement biométrique comprend un circuit électronique d'obtention d'un ensemble indexé de R éléments encodés grâce à l'encodage, à l'aide d'un circuit électronique d'encodage ENC selon le cinquième mode de réalisation, d'un polynôme P (ou plus généralement d'une

fonction P). Selon une mise en œuvre possible, ledit circuit électronique d'obtention comprend ledit circuit électronique d'encodage ENC. Selon une mise en œuvre possible, ledit circuit électronique d'encodage ENC est ledit circuit électronique d'obtention.

5 Selon une mise en œuvre possible, le(s) circuit(s) électronique(s) d'obtention et le circuit électronique d'extraction sont chacun un circuit électronique dédié tel qu'un FPGA, un ASIC, un PAL (ou tout autre composant électronique configurable), voire un composant électronique complètement sur mesure. Selon une autre mise en œuvre possible, chacun de ces circuits
10 électroniques comprend à la fois un processeur et une mémoire associée (par exemple de type RAM, EEPROM, Flash, ROM, mémoire magnétique, mémoire optique, etc.), la mémoire associée comprenant un programme (stocké dans cette mémoire) apte à exécuter le procédé respectif que ce circuit électronique vise à mettre en œuvre.

15

Selon un septième mode de réalisation, un circuit électronique de décodage DEC d'informations représentées sous forme d'un polynôme est agencé pour mettre en œuvre un procédé selon le troisième mode de réalisation.

20 Le circuit électronique de décodage d'informations comprend un circuit électronique d'obtention d'un ensemble indexé de R éléments encodés, censés avoir été encodés sur la base d'une fonction P et d'une fonction injective TR déterminée.

25 Le circuit électronique de décodage d'informations comprend un circuit électronique d'obtention des index respectifs de K' éléments principaux allégués $VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$, correspondant chacun à un élément d'un ensemble indexé de N éléments possibles servant à obtenir l'ensemble indexé de R éléments encodés, dans cet ensemble indexé de N éléments possibles.

30 Le circuit électronique de décodage d'informations comprend un circuit électronique d'obtention de K' éléments secondaires allégués $ANG'_1, ANG'_2, \dots, ANG'_K$ associés respectivement aux K' éléments principaux allégués $VIC'_1,$

VIC'_2, \dots, VIC'_K , chaque élément secondaire $ANG'_1, ANG'_2, \dots, ANG'_K$ pouvant prendre s valeurs.

Le circuit électronique de décodage d'informations comprend un circuit électronique d'extraction de chaque élément encodé dont l'index dans l'ensemble indexé de R éléments encodés est égal à l'index de l'un des K' éléments principaux allégués $VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$ dans l'ensemble indexé de N éléments possibles.

Le circuit électronique de décodage d'informations comprend un circuit électronique d'obtention, pour chaque élément encodé ainsi extrait, à partir dudit élément encodé, d'un premier point dont l'abscisse est l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de N éléments encodés et dont l'ordonnée est la valeur de la composante $E_VIC'_i$ située à une première position déterminée dudit élément encodé, et d'un deuxième point dont l'abscisse est le résultat de l'application de la fonction injective TR à l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de N éléments encodés et dont l'ordonnée est la valeur de la composante $E_ANG'_{f(ANG'_j),i}$ située à une deuxième position déterminée dudit élément encodé, la deuxième position déterminée étant fonction de l'élément secondaire allégué ANG'_j correspondant à l'élément principal allégué VIC'_j dont l'index dans l'ensemble indexé de N éléments possibles est le même que l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés.

Le circuit électronique de décodage d'informations comprend un circuit électronique d'obtention d'une fonction P' , par décodage des points ainsi obtenus.

Selon une mise en œuvre possible, le(s) circuit(s) électronique(s) d'obtention et le circuit électronique d'extraction sont chacun un circuit électronique dédié tel qu'un FPGA, un ASIC, un PAL (ou tout autre composant électronique configurable), voire un composant électronique complètement sur mesure. Selon une autre mise en œuvre possible, chacun de ces circuits électroniques comprend à la fois un processeur et une mémoire associée (par exemple de type RAM, EEPROM, Flash, ROM, mémoire magnétique, mémoire optique, etc.), la mémoire associée comprenant un programme

(stocké dans cette mémoire) apte à exécuter le procédé respectif que ce circuit électronique vise à mettre en œuvre.

5 Selon un huitième mode de réalisation, un circuit électronique d'authentification biométrique est agencé pour mettre en œuvre un procédé selon le quatrième mode de réalisation.

Le circuit électronique d'authentification biométrique comprend un circuit électronique d'obtention d'une fonction P et d'un ensemble indexé de R éléments encodés lors d'un procédé d'enrôlement à l'aide de la fonction P.

10 Le circuit électronique d'authentification biométrique comprend un circuit électronique d'obtention d'une empreinte biométrique alléguée d'un candidat à l'authentification.

15 Le circuit électronique d'authentification biométrique comprend un circuit électronique d'extraction, à partir de l'empreinte biométrique alléguée, de K' éléments principaux allégués $VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_{K'}$, correspondant chacun à une caractéristique de l'empreinte biométrique alléguée et de K' éléments secondaires allégués $ANG'_1, ANG'_2, \dots, ANG'_{K'}$ correspondant chacun à au moins un paramètre de chacun des K' éléments principaux allégués $VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_{K'}$ respectifs.

20 Le circuit électronique d'authentification biométrique comprend un circuit électronique d'obtention d'une indexation des K' éléments principaux allégués $VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_{K'}$ par rapport à un ensemble indexé de N éléments possibles, cet ensemble étant une base de caractéristiques d'empreintes biométriques.

25 Le circuit électronique d'authentification biométrique comprend un circuit électronique d'obtention, par un circuit électronique de décodage DEC selon le septième mode de réalisation, d'une fonction P'. Selon une mise en œuvre possible, ce circuit électronique d'obtention comprend ledit circuit électronique de décodage. Selon une mise en œuvre possible, le circuit électronique de
30 décodage est le circuit électronique d'obtention.

Le circuit électronique d'authentification biométrique comprend un circuit électronique de vérification agencé pour authentifier le candidat si la fonction P' correspond à la fonction P.

5 Selon une mise en œuvre possible, le(s) circuit(s) électronique(s) d'obtention, le circuit électronique d'extraction et le circuit électronique de vérification sont chacun un circuit électronique dédié tel qu'un FPGA, un ASIC, un PAL (ou tout autre composant électronique configurable), voire un composant électronique complètement sur mesure. Selon une autre mise en œuvre possible, chacun de ces circuits électroniques comprend à la fois un
10 processeur et une mémoire associée (par exemple de type RAM, EEPROM, Flash, ROM, mémoire magnétique, mémoire optique, etc.), la mémoire associée comprenant un programme (stocké dans cette mémoire) apte à exécuter le procédé respectif que ce circuit électronique vise à mettre en œuvre.

15

Selon un neuvième mode de réalisation, un programme d'ordinateur comprend une suite d'instructions qui lorsqu'elles sont exécutées par un processeur mettent en œuvre un procédé selon l'un des premier au quatrième modes de réalisation. Ce programme peut être rédigé par exemple en
20 assembleur, en langage C, ou dans tout autre langage de programmation approprié.

Selon un dixième mode de réalisation, un support de stockage non transitoire lisible par ordinateur stocke un programme d'ordinateur selon le
25 neuvième mode de réalisation. Ce support de stockage est par exemple une mémoire de type RAM sauvegardée par batterie, ou EEPROM, ou ROM, ou Flash, ou encore une mémoire magnétique ou une mémoire optique.

Les caractéristiques décrites vis-à-vis des procédés selon l'invention se
30 transposent aux dispositifs correspondants (circuits) selon l'invention, et réciproquement.

Bien entendu, la présente invention ne se limite pas aux formes de réalisation décrites ci-avant à titre d'exemples non limitatifs. En particulier, l'invention ne se limite pas aux techniques biométriques s'appuyant sur des

5 empreintes digitales.

REVENDECATIONS

1. Procédé d'encodage d'informations représentées sous forme d'une
 5 fonction P, comprenant :
- /a/ une obtention, par un circuit électronique d'encodage (ENC), des index respectifs de K éléments principaux ($VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$), correspondant chacun à un élément d'un ensemble indexé de N éléments possibles, dans cet ensemble indexé de N éléments possibles,
- 10 /b/ une obtention, par le circuit électronique d'encodage (ENC), de K éléments secondaires ($ANG_1, ANG_2, \dots, ANG_K$) associés respectivement aux K éléments principaux ($VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$), chaque élément secondaire ($ANG_1, ANG_2, \dots, ANG_K$) pouvant prendre s valeurs,
- /c/ une génération, par le circuit électronique d'encodage (ENC), d'un
 15 ensemble indexé de R éléments encodés comprenant K éléments principaux encodés, R étant un entier compris entre $K+1$ et N, à l'aide de la fonction P et d'une fonction injective TR ayant pour ensemble de départ l'ensemble des N index de l'ensemble indexé de N éléments possibles et ayant pour ensemble d'arrivée l'ensemble de départ de la fonction P privé de l'ensemble de départ
 20 de la fonction TR, une génération de l'élément encodé d'index i de l'ensemble indexé de R éléments encodés comprenant une génération de s+1 composantes ($E_VIC_i, E_ANG_{1,i}, E_ANG_{2,i}, \dots, E_ANG_{s,i}$), à savoir :
- /c1/ lorsque l'index i n'est égal à aucun des index des K éléments principaux ($VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$) dans l'ensemble indexé de N éléments
 25 possibles, une génération, par le circuit électronique d'encodage (ENC), de s+1 composantes simulées, et
- /c2/ lorsque l'index i est égal à l'index d'un (VIC_j) des K éléments principaux ($VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$) dans l'ensemble indexé de N éléments possibles,
- 30 /c2A/ une génération, par le circuit électronique d'encodage (ENC), d'un élément principal encodé sous la forme d'une composante (E_VIC_i) égale à $P(i)$ à une première position déterminée des composantes générées,

- 5 /c2B/ une génération, par le circuit électronique d'encodage (ENC), d'une composante ($E_ANG_{f(ANG_j),i}$) obtenue à partir de $P(TR(i))$ à une deuxième position déterminée des composantes générées, la deuxième position déterminée étant fonction de l'élément secondaire (ANG_j) correspondant à l'élément principal (VIC_i) dont l'index dans l'ensemble indexé de N éléments possibles est l'index i, et
- 10 /c2C/ une génération, par le circuit électronique d'encodage (ENC), de s-1 composantes ($E_ANG_{1,i}$, $E_ANG_{2,i}$, ... $E_ANG_{f(ANG_j)-1,i}$, $E_ANG_{f(ANG_j)+1,i}$, ... $E_ANG_{s,i}$) simulées.

2. Procédé d'enrôlement biométrique, comprenant :

- /1/ une obtention, par un circuit électronique d'enrôlement, d'une empreinte biométrique de référence d'un utilisateur,
- 15 /2/ une extraction, par le circuit électronique d'enrôlement, à partir de l'empreinte biométrique de référence, de K éléments principaux (VIC_1 , VIC_2 , ... VIC_K), correspondant chacun à une caractéristique de l'empreinte biométrique de référence et de K éléments secondaires (ANG_1 , ANG_2 , ... ANG_K) correspondant chacun à au moins un paramètre de chacun des K éléments
- 20 principaux (VIC_1 , VIC_2 , ... VIC_K) respectifs,
- /3/ une obtention, par le circuit électronique d'enrôlement, d'une indexation des K éléments principaux (VIC_1 , VIC_2 , ... VIC_K) par rapport à un ensemble indexé de N éléments possibles, cet ensemble étant une base de caractéristiques d'empreintes biométriques,
- 25 /4/ une obtention, par le circuit électronique d'enrôlement, d'un ensemble indexé de R éléments encodés grâce à l'encodage, selon le procédé de la revendication 1, d'une fonction P.

3. Procédé de décodage d'informations représentées sous forme d'une

30 fonction, comprenant :

- /d/ une obtention, par un circuit électronique de décodage (DEC), d'un ensemble indexé de R éléments encodés,

- /e/ une obtention, par le circuit électronique de décodage (DEC), des index respectifs de K' éléments principaux allégués ($VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$), correspondant chacun à un élément d'un ensemble indexé de N éléments possibles servant à obtenir l'ensemble indexé de R éléments encodés, dans
5 cet ensemble indexé de N éléments possibles,
- /f/ une obtention, par le circuit électronique de décodage (DEC), de K' éléments secondaires allégués ($ANG'_1, ANG'_2, \dots, ANG'_K$) associés respectivement aux K' éléments principaux allégués ($VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$), chaque élément secondaire ($ANG'_1, ANG'_2, \dots, ANG'_K$) pouvant prendre s
10 valeurs,
- /g/ une extraction, par le circuit électronique de décodage (DEC), de chaque élément encodé dont l'index dans l'ensemble indexé de R éléments encodés est égal à l'index de l'un des K' éléments principaux allégués ($VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$) dans l'ensemble indexé de N éléments possibles,
- 15 /h/ pour chaque élément encodé ainsi extrait, une obtention, par le circuit électronique de décodage (DEC), à partir dudit élément encodé, d'un premier point dont l'abscisse est l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés et dont l'ordonnée est la valeur de la composante ($E_VIC'_i$) située à une première position déterminée dudit élément encodé, et
20 d'un deuxième point dont l'abscisse est le résultat de l'application d'une fonction injective TR déterminée à l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés et dont l'ordonnée est la valeur de la composante ($E_ANG'_{f(ANG'_j),i}$) située à une deuxième position déterminée dudit élément encodé, la deuxième position déterminée étant fonction de
25 l'élément secondaire allégué (ANG'_j) correspondant à l'élément principal allégué (VIC'_j) dont l'index dans l'ensemble indexé de N éléments possibles est le même que l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés,
- /i/ une obtention, par le circuit électronique de décodage (DEC), d'une
30 fonction P' , par décodage des points ainsi obtenus.

4. Procédé d'authentification biométrique, comprenant :

/5/ une obtention, par un circuit électronique d'authentification, d'une fonction P et d'un ensemble indexé de R éléments encodés,

5 /6/ une obtention, par le circuit électronique d'authentification, d'une empreinte biométrique alléguée d'un candidat à l'authentification,

/7/ une extraction, par le circuit électronique d'authentification, à partir de l'empreinte biométrique alléguée, de K' éléments principaux allégués ($VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$), correspondant chacun à une caractéristique de l'empreinte biométrique alléguée et de K' éléments secondaires allégués ($ANG'_1, ANG'_2, \dots, ANG'_K$) correspondant chacun à au moins un paramètre de chacun des K' éléments principaux allégués ($VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$) respectifs,

10 /8/ une obtention, par le circuit électronique d'authentification, d'une indexation des K' éléments principaux allégués ($VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$) par rapport à un ensemble indexé de N éléments possibles, cet ensemble étant une base de caractéristiques d'empreintes biométriques,

/9/ une obtention, par le circuit électronique d'authentification, par un décodage selon le procédé de la revendication 3, d'une fonction P',

15 /10/ une authentification, par le circuit électronique d'authentification, du candidat si la fonction P' correspond à la fonction P.

5. Circuit électronique d'encodage (ENC) d'informations représentées sous forme d'un fonction P, comprenant :

25 un circuit électronique d'obtention des index respectifs de K éléments principaux ($VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$), correspondant chacun à un élément d'un ensemble indexé de N éléments possibles, dans cet ensemble indexé de N éléments possibles,

30 un circuit électronique d'obtention de K éléments secondaires ($ANG_1, ANG_2, \dots, ANG_K$) associés respectivement aux K éléments principaux ($VIC_1, VIC_2, \dots, VIC_K$), chaque élément secondaire ($ANG_1, ANG_2, \dots, ANG_K$) pouvant prendre s valeurs,

un circuit électronique de génération d'un ensemble indexé de R éléments encodés, à l'aide de la fonction P et d'une fonction injective TR ayant pour

ensemble de départ l'ensemble des N index de l'ensemble indexé de N éléments possibles et ayant pour ensemble d'arrivée l'ensemble de départ de la fonction P privé de l'ensemble de départ de la fonction TR, la génération de l'élément encodé d'index i de l'ensemble indexé de R éléments encodés

5 comprenant la génération de s+1 composantes (E_VIC_i , $E_ANG_{1,i}$, $E_ANG_{2,i}$, ... $E_ANG_{s,i}$),

le circuit électronique de génération étant agencé, lorsque l'index i n'est égal à aucun des index des K éléments principaux (VIC_1 , VIC_2 , ... VIC_K) dans l'ensemble indexé de N éléments possibles, pour générer s+1 composantes

10 simulées, et

le circuit électronique de génération étant agencé, lorsque l'index i est égal à l'index d'un (VIC_j) des K éléments principaux (VIC_1 , VIC_2 , ... VIC_K) dans l'ensemble indexé de N éléments possibles, pour générer une composante (E_VIC_i) égale à P(i) à une première position déterminée des composantes

15 générées, pour générer une composante ($E_ANG_{f(ANG_j),i}$) obtenue à partir de P(TR(i)) à une deuxième position déterminée des composantes générées, la deuxième position déterminée étant fonction de l'élément secondaire (ANG_j) correspondant à l'élément principal (VIC_j) dont l'index dans l'ensemble indexé de N éléments possibles est l'index i, et pour générer s-1 composantes

20 ($E_ANG_{1,i}$, $E_ANG_{2,i}$, ... $E_ANG_{f(ANG_j)-1,i}$, $E_ANG_{f(ANG_j)+1,i}$, ... $E_ANG_{s,i}$) simulées.

6. Circuit électronique d'enrôlement biométrique, comprenant :

un circuit électronique d'obtention d'une empreinte biométrique de référence

25 d'un utilisateur,

un circuit électronique d'extraction, à partir de l'empreinte biométrique de référence, de K éléments principaux (VIC_1 , VIC_2 , ... VIC_K), correspondant chacun à une caractéristique de l'empreinte biométrique de référence et de K éléments secondaires (ANG_1 , ANG_2 , ... ANG_K) correspondant chacun à au

30 moins un paramètre de chacun des K éléments principaux (VIC_1 , VIC_2 , ... VIC_K) respectifs,

un circuit électronique d'obtention d'une indexation des K éléments principaux (VIC_1 , VIC_2 , ... VIC_K) par rapport à un ensemble indexé de N éléments

possibles, cet ensemble étant une base de caractéristiques d'empreintes biométriques,

un circuit électronique d'obtention d'un ensemble indexé de R éléments encodés grâce à l'encodage, à l'aide d'un circuit électronique d'encodage (ENC) selon la revendication 5, d'une fonction P.

7. Circuit électronique de décodage (DEC) d'informations représentées sous forme d'une fonction, comprenant :

un circuit électronique d'obtention d'un ensemble indexé de R éléments encodés,

un circuit électronique d'obtention des index respectifs de K' éléments principaux allégués ($VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$), correspondant chacun à un élément d'un ensemble indexé de N éléments possibles servant à obtenir l'ensemble indexé de R éléments encodés, dans cet ensemble indexé de N éléments possibles,

un circuit électronique d'obtention de K' éléments secondaires allégués ($ANG'_1, ANG'_2, \dots, ANG'_K$) associés respectivement aux K' éléments principaux allégués ($VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$), chaque élément secondaire ($ANG'_1, ANG'_2, \dots, ANG'_K$) pouvant prendre s valeurs,

un circuit électronique d'extraction de chaque élément encodé dont l'index dans l'ensemble indexé de R éléments encodés est égal à l'index de l'un des K' éléments principaux allégués ($VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$) dans l'ensemble indexé de N éléments possibles,

un circuit électronique d'obtention, pour chaque élément encodé ainsi extrait, à partir dudit élément encodé, d'un premier point dont l'abscisse est l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés et dont l'ordonnée est la valeur de la composante ($E_VIC'_i$) située à une première position déterminée dudit élément encodé, et d'un deuxième point dont l'abscisse est le résultat de l'application d'une fonction injective TR déterminée à l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés et dont l'ordonnée est la valeur de la composante ($E_ANG'_{f(ANG'_j),i}$) située à une deuxième position déterminée dudit élément encodé, la deuxième position déterminée étant fonction de l'élément secondaire allégué (ANG'_j)

correspondant à l'élément principal allégué (VIC'_j) dont l'index dans l'ensemble indexé de N éléments possibles est le même que l'index dudit élément encodé dans l'ensemble indexé de R éléments encodés,

5 un circuit électronique d'obtention d'une fonction P' , par décodage des points ainsi obtenus.

8. Circuit électronique d'authentification biométrique, comprenant :

un circuit électronique d'obtention d'une fonction P et d'un ensemble indexé de R éléments encodés,

10 un circuit électronique d'obtention d'une empreinte biométrique alléguée d'un candidat à l'authentification,

un circuit électronique d'extraction, à partir de l'empreinte biométrique alléguée, de K' éléments principaux allégués ($VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$), correspondant chacun à une caractéristique de l'empreinte biométrique

15 alléguée et de K' éléments secondaires allégués ($ANG'_1, ANG'_2, \dots, ANG'_K$) correspondant chacun à au moins un paramètre de chacun des K' éléments principaux allégués ($VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$) respectifs,

un circuit électronique d'obtention d'une indexation des K' éléments principaux allégués ($VIC'_1, VIC'_2, \dots, VIC'_K$) par rapport à un ensemble indexé de N

20 éléments possibles, cet ensemble étant une base de caractéristiques d'empreintes biométriques,

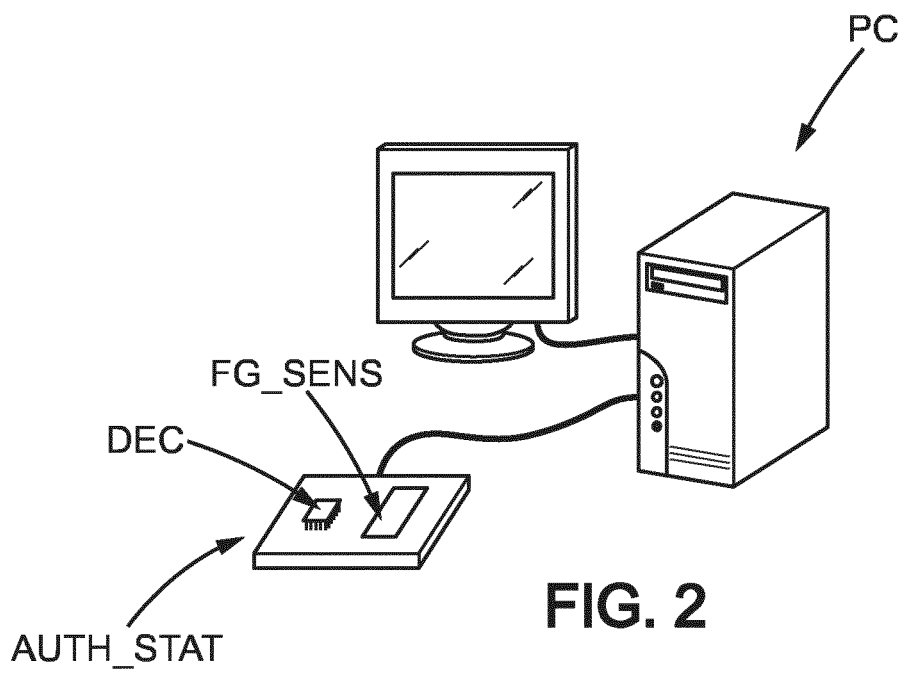
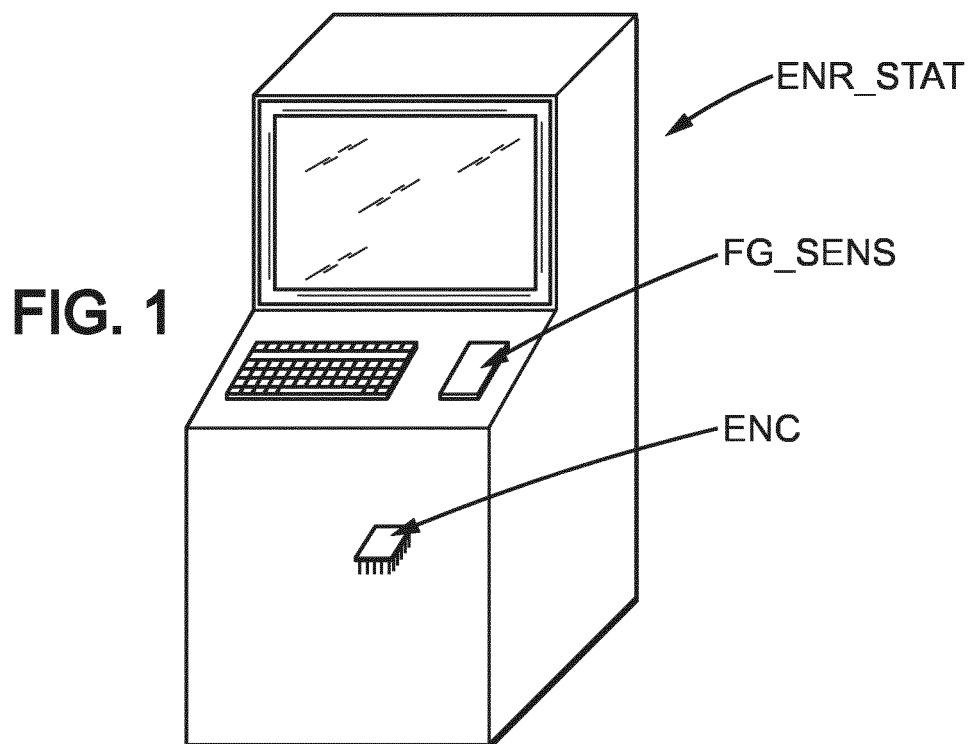
un circuit électronique d'obtention, par un circuit électronique de décodage (DEC) selon la revendication 7, d'une fonction P' ,

25 un circuit électronique de vérification agencé pour authentifier le candidat si la fonction P' correspond à la fonction P .

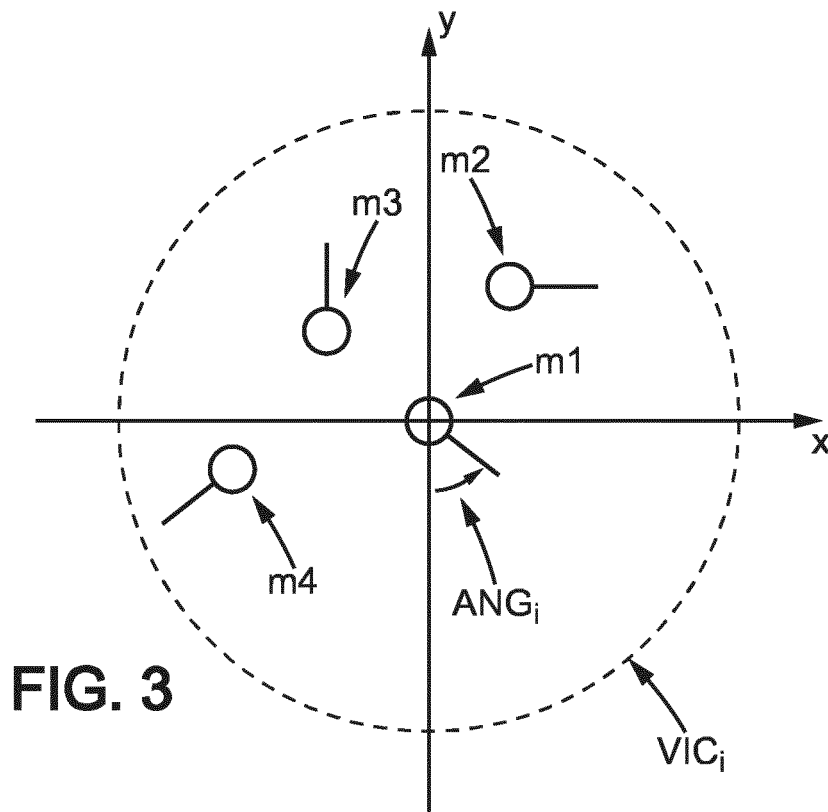
9. Programme d'ordinateur comprenant une suite d'instructions qui, lorsqu'elles sont exécutées par un processeur, conduisent le processeur à mettre en œuvre un procédé selon l'une des revendications 1 à 4.

30

10. Support de stockage non transitoire lisible par ordinateur, ledit support stockant un programme d'ordinateur selon la revendication 9.



2/4



VIC_1	ANG_1
VIC_2	ANG_2
VIC_j	ANG_j
VIC_k	ANG_k

FIG. 4

VIC'_1	ANG'_1
VIC'_2	ANG'_2
VIC'_j	ANG'_j
VIC'_k	ANG'_k

FIG. 5

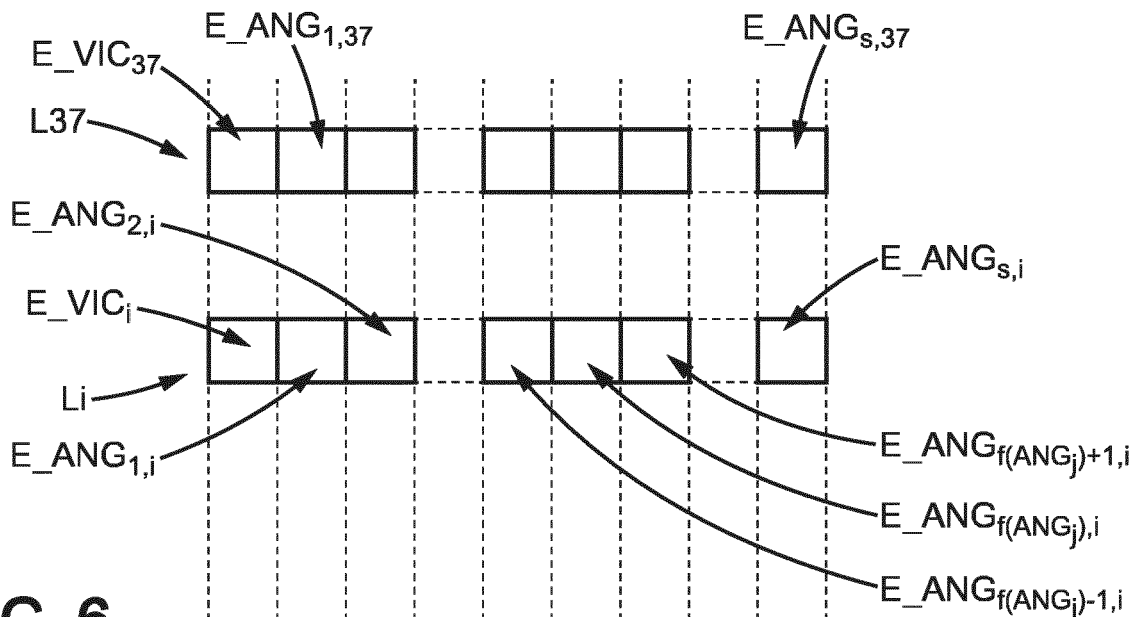


FIG. 6

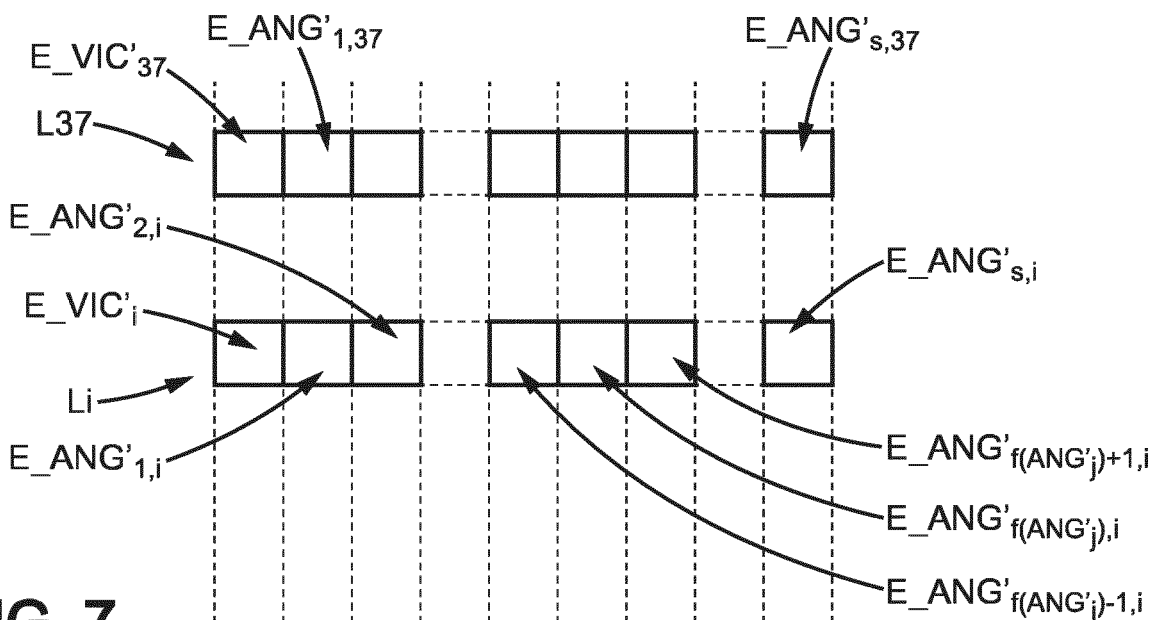
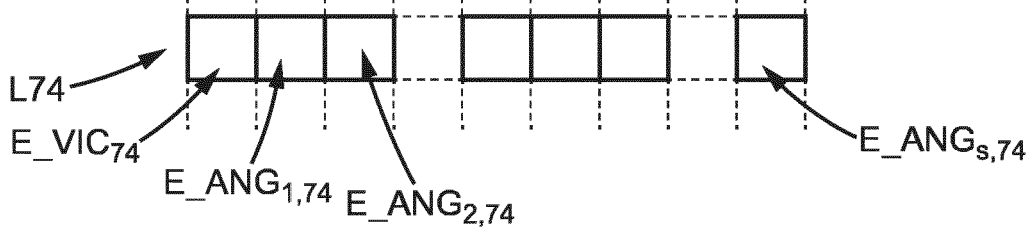
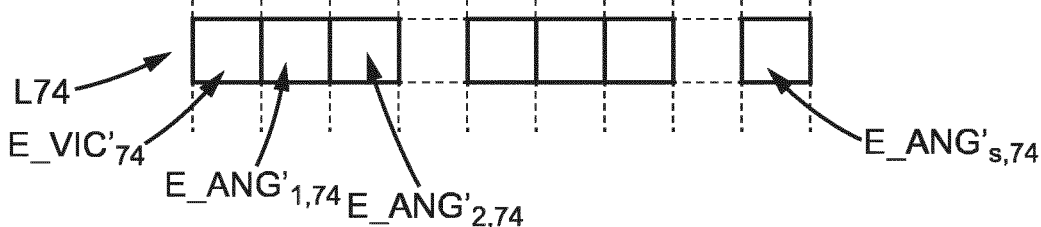
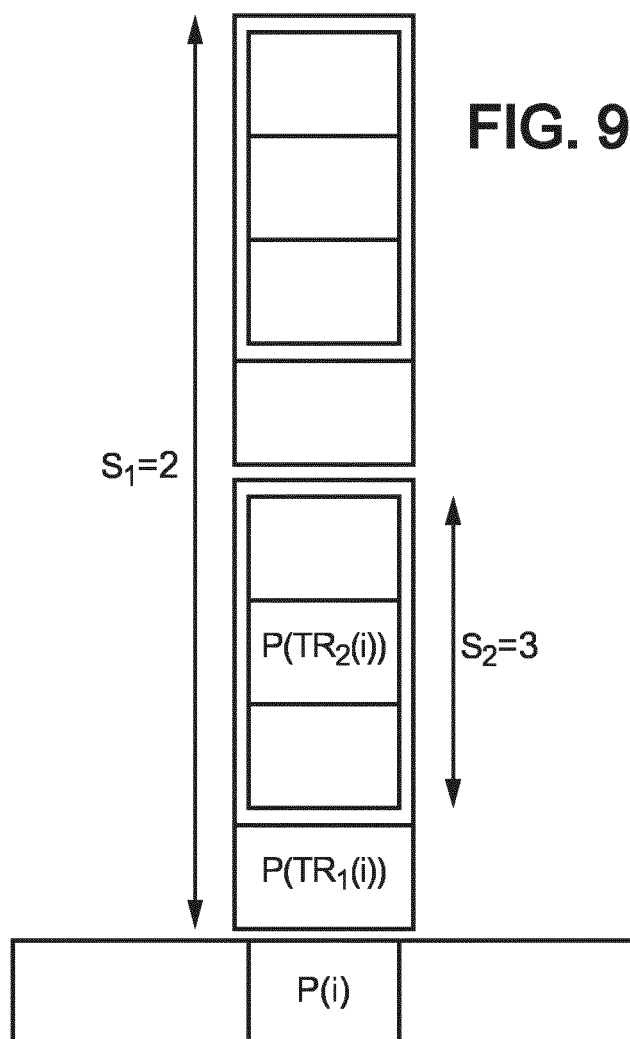
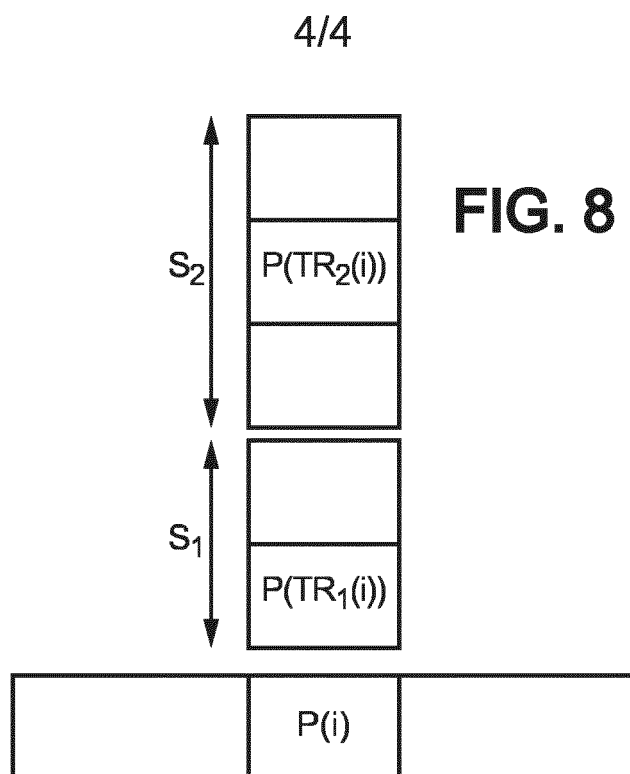


FIG. 7







**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement
national

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FA 792666
FR 1363100

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
Y,D	BRINGER JULIEN ET AL: "Adding localization information in a fingerprint binary feature vector representation", SENSING TECHNOLOGIES FOR GLOBAL HEALTH, MILITARY MEDICINE, DISASTER RESPONSE, AND ENVIRONMENTAL MONITORING; AND BIOMETRIC TECHNOLOGY FOR HUMAN IDENTIFICATION VIII, SPIE, 1000 20TH ST. BELLINGHAM WA 98225-6705 USA, vol. 8029, no. 1, 13 mai 2011 (2011-05-13), pages 1-10, XP060014506, DOI: 10.1117/12.884787 [extrait le 1901-01-01] * section 3; figures 2, 4 *	1-10	G06F21/32 G06K9/00
Y,D	ULUDAG U ET AL: "Securing Fingerprint Template: Fuzzy Vault with Helper Data", COMPUTER VISION AND PATTERN RECOGNITION WORKSHOP, 2006 CONFERENCE ON NEW YORK, NY, USA 17-22 JUNE 2006, PISCATAWAY, NJ, USA, IEEE, PISCATAWAY, NJ, USA, 17 juin 2006 (2006-06-17), pages 163-163, XP010922678, DOI: 10.1109/CVPRW.2006.185 ISBN: 978-0-7695-2646-1 * section 2 *	1-10	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC) H04L G06K
X	WO 2013/135846 A1 (MORPHO [FR]) 19 septembre 2013 (2013-09-19) * page 6 - page 14; figure 1a *	1-10	
		----- -/-- -----	
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
12 septembre 2014		Billet, Olivier	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		D : cité dans la demande	
A : arrière-plan technologique		L : cité pour d'autres raisons	
O : divulgation non-écrite		
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14) 2



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 792666
FR 1363100

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
Y	HARTLOFF JESSE ET AL: "Towards fingerprints as strings: Secure indexing for fingerprint matching", 2013 INTERNATIONAL CONFERENCE ON BIOMETRICS (ICB), IEEE, 4 juin 2013 (2013-06-04), pages 1-6, XP032491274, DOI: 10.1109/ICB.2013.6612973 [extrait le 2013-09-26] * section 3; figure 1 *	1-10	
A,D	----- ARI JUELS ET AL: "A Fuzzy Vault Scheme", DESIGNS, CODES AND CRYPTOGRAPHY, KLUWER ACADEMIC PUBLISHERS, BO, vol. 38, no. 2, 1 février 2006 (2006-02-01), pages 237-257, XP019205891, ISSN: 1573-7586, DOI: 10.1007/S10623-005-6343-Z * section 2.1 * -----	1-10	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		12 septembre 2014	Billet, Olivier
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

2

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1363100 FA 792666**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **12-09-2014**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 2013135846 A1	19-09-2013	FR 2988249 A1	20-09-2013
		WO 2013135846 A1	19-09-2013
